Faculté de Philosophie et Lettres Département de Langues, Lettres et Traductologie Filière traduction et interprétation



Analyse et comparaison de profils d'interprètes de conférence biactifs anglais <> français sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles

Travail de fin d'études présenté par Céline Terras en vue de l'obtention du grade académique de Master en interprétation, à finalité spécialisée en interprétation de conférence

Année académique 2017-2018

Promotrice : D^r María Estalayo

Co-promotrice : D^r Céline Letawe

Lectrice: M^{me} Muriel Mercier

ABSTRACT

Depuis le début de l'interprétation de conférence, la bidirectionnalité a suscité de vives controverses chez les interprètes. Pourtant, la demande en interprétation biactive ne cesse de croître. Dans le but de mieux comprendre la réalité de l'interprétation biactive sur les marchés privé et institutionnel, ce travail présente d'abord, dans un volet théorique, les différentes écoles de pensée qui avancent les avantages et les inconvénients de l'interprétation biactive. Ensuite, des statistiques de la Commission européenne, de l'Organisation pour le Traité de l'Atlantique Nord et de l'Association internationale d'interprètes de conférence font état du nombre de fonctionnaires et d'indépendants biactifs anglais < > français à Bruxelles. Enfin, une étude qualitative et exploratoire menée sous forme d'entretiens semi-structurés permet d'analyser et de comparer le profil de douze interprètes biactifs anglais < > français travaillant sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles. Les entretiens montrent que l'interprétation biactive existe et qu'elle est nécessaire puisque sur le marché privé bruxellois, la plupart des interprètes sont biactifs et certaines organisations internationales n'engagent que des interprètes biactifs. L'étude met en évidence certaines tendances liées à l'apprentissage d'une langue B, mais aussi liées à la préférence de chaque interprète à travailler vers la langue A ou vers la langue B. En outre, les entretiens dévoilent les difficultés qui ressortent le plus lors d'une interprétation vers la langue B et les stratégies pour les surmonter. Ils mettent aussi en lumière l'avis des participants sur l'importance de la compréhension et de la restitution. Étant donné que l'échantillon a été étudié d'un point de vue qualitatif et ne concerne qu'une fraction de la population totale, les résultats de cette étude ne peuvent nullement être généralisés. Néanmoins, les conclusions de l'analyse pourraient inciter à une nouvelle réflexion et jeter les bases pour d'autres recherches.

REMERCIEMENTS

Ce travail de fin d'études n'aurait pas été possible sans l'intervention d'un grand nombre de personnes auxquelles je voudrais témoigner ma reconnaissance.

Tout d'abord, je voudrais témoigner ma gratitude à la promotrice de ce travail de fin d'études, D^r María Estalayo, pour avoir accepté de me soutenir dans cette aventure. Les conseils qu'elle m'a prodigués, l'orientation ficelée qu'elle m'a fournie et la patience qu'elle m'a témoignée tout au long de ce travail ont constitué un apport considérable afin qu'il soit mené à bon port.

Je tiens aussi à remercier D^r Céline Letawe, la co-promotrice de ce travail de fin d'études, pour sa disponibilité, son aide et ses corrections. Son œil critique m'a été très précieux pour structurer cette recherche et pour améliorer la qualité des différentes sections.

Mes remerciements s'étendent à tous les membres du corps professoral de l'Université de Liège, pour la richesse et la qualité de leur enseignement.

Merci à tous les participants qui ont accepté de m'offrir un peu de leur temps précieux pour la réalisation de l'étude. Je les remercie d'avoir partagé leur expérience en tant qu'interprètes de conférence biactifs. À ceux qui m'ont demandé d'avoir une copie de ce travail, j'espère qu'il sera à la hauteur de leurs attentes.

Mes sincères remerciements vont enfin à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail. À mes parents qui m'ont épaulée moralement dans la construction de ce travail de fin d'études et qui l'ont relu à plusieurs reprises. À M. et M^{me} Pierre Cools qui ont relu minutieusement ce travail et qui m'ont suggéré des corrections déterminantes dans la réalisation de celui-ci. À Lauran Schreiber pour sa gentillesse et son avis éclairé en interprétation. À Christopher Guichot de Fortis pour toutes les informations essentielles qu'il a pu me donner au sujet de l'interprétation biactive et pour ses encouragements.

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction	7
II. Base théorique	9
A. Méthodologie	9
B. Terminologie	11
C. Les écoles de pensée	19
D. Les points forts et les difficultés de l'interprétation vers la langue B	31
E. L'interprétation sur le marché de l'emploi	47
III. Enquête	55
A. Méthodologie	55
B. Statistiques	59
C. Échantillon	72
D. Analyse des données	74
IV. Conclusion	99
V. Bibliographie	101
VI. Annexes	107
Annexe 1	107
Annexe 2	111
Annexe 3	112
Annexe 4	113
Annexe 5	115
Annexe 6	118

I. Introduction

L'interprétation est devenue essentielle afin d'établir la communication entre différentes parties ne parlant pas la même langue (Seel, 2005, p. 64). Elle consiste alors à passer d'une langue à une autre en gardant le contenu et le style (Kelly, Nobs, Sánchez, & Way, 2003b, p. 44). L'interprétation est une interaction inter linguistique et transculturelle (Prunc, 2003, p. 69), car l'interprète doit à la fois connaître les langues et la culture pour pouvoir interpréter (Seel, 2005, p. 72). En outre, les interprètes doivent faire corps avec l'orateur pour transmettre son message (Pilar Lorenzo, 2003, p. 115). Seleskovitch (1978, citée par Rejšková, 2002, p. 30) considère l'interprétation comme un processus triangulaire de transfert d'une langue à une autre. Tout d'abord, elle cite l'étape de perception linguistique, ensuite vient la compréhension où l'interprète perçoit le sens, et elle termine par la restitution lors de laquelle l'interprète s'exprime dans une autre langue. Martin (2003, p. 433) affirme que la différence principale entre la traduction et l'interprétation réside surtout dans la limitation spatiale et temporelle de l'acte de communication. En effet, l'interprète doit être spontané et n'a que quelques secondes pour transmettre l'idée de l'orateur contrairement au traducteur qui dispose de plus de temps de réflexion.

L'interprétation biactive a commencé à attirer mon attention lors de mon Erasmus à Alicante en Espagne. Dans la plupart des facultés de traduction et d'interprétation espagnoles, l'interprétation biactive est enseignée dès le niveau de Bachelier. Les étudiants interprètent vers leur langue A et leur langue B¹. En y suivant des cours d'interprétation, j'ai eu l'occasion d'interpréter vers une langue étrangère. La compréhension était facile puisque j'écoutais en français, ma langue A, mais la

¹ En Espagne, la notion de langue B et C dans le niveau de Bachelier de traduction et d'interprétation ne correspond pas à la terminologie de l'interprétation de conférence. En Espagne, la langue B est la « première langue étrangère » qui est déjà acquise en commençant les études de traduction et d'interprétation et la langue C est la « deuxième langue étrangère » qui sera apprise pendant la formation. Pour cette langue C, l'étudiant peut être à un niveau débutant, ou n'avoir aucune connaissance en amont. Ce n'est qu'en Master d'interprétation en Espagne que la langue B et C correspondent à la notion de « langue active » et de « langue passive » respectivement (cf. le chapitre « Terminologie »).

restitution était plus difficile parce que je devais interpréter vers une langue acquise. Ce fut surprenant, car jusque-là je pensais que la norme était l'interprétation vers la langue maternelle étant donné qu'en Belgique la plupart des universités enseignent principalement l'interprétation vers une langue A avec une combinaison ACC². Certes, dans les institutions européennes, la majorité des interprètes travaillent vers leur langue A mais, en commençant mon Master, j'ai remarqué que l'interprétation biactive anglais <> français était indispensable sur le marché privé à Bruxelles et pour certaines organisations internationales telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Ce travail de fin d'études se centre dès lors sur l'interprétation biactive anglais < > français dans différents marchés de l'interprétation et est divisé en deux parties principales : l'une reprend la théorie de l'interprétation biactive et l'autre concerne l'étude menée auprès d'interprètes de conférence biactifs.

La première partie, théorique, est divisée en quatre sections. La première section est une explication des termes utilisés dans ce travail. Ensuite, la deuxième section aborde les deux écoles de pensée en interprétation : l'école de Paris qui prône l'interprétation vers la langue A et l'école soviétique qui défend l'interprétation biactive. La troisième section est consacrée aux points forts et difficultés de l'interprétation vers une langue B. Enfin, la dernière section traite des différents marchés de l'interprétation.

La deuxième partie tire les conclusions d'une étude qualitative et exploratoire réalisée auprès d'interprètes de conférence biactifs anglais < > français afin de mieux comprendre la réalité de l'interprétation biactive sur le marché privé et/ou institutionnel.

² Une langue A (le français par exemple) et deux langues C (l'anglais et l'espagnol par exemple).

II. BASE THÉORIQUE

A. Méthodologie

Pour commencer, il fallait choisir pour ce travail un sujet précis. L'interprétation biactive m'intéressait, mais encore fallait-il affiner le sujet. Une analyse documentaire était la première étape à entreprendre. En lisant des ouvrages sur l'interprétation vers la langue B, j'ai pu prendre connaissance de différents avis sur le sujet, des points forts et des points faibles des différentes études réalisées à ce propos, des réponses aux questions posées et des méthodologies qui avaient déjà été utilisées. Une recherche conceptuelle a permis de définir, clarifier et introduire certains concepts, ce qui a précisé mon objectif.

Certaines études, notamment celle menée par Donovan (2002, pp. 2–11) auprès des utilisateurs de services d'interprétation, m'ont poussée à limiter la recherche aux interprètes de conférence biactifs anglais < > français sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles. Daniel Gile, un interprète de conférence, professeur à l'Université de Lyon II, et auteur prolifique en interprétation biactive a été une source d'inspiration. D'ailleurs, dans ce domaine, de nombreux auteurs font souvent référence à lui. D'après Gile (2005), les avis sur la directionnalité en interprétation divergent et sont souvent basés sur des traditions plutôt que sur des études.

Le premier ouvrage qui m'a permis d'explorer le sujet est un travail de fin d'études réalisé par une étudiante de l'Université d'Alicante sur les interprètes biactifs (Vicente Pacheco, 2016). Les deux livres suivants m'ont été très utiles pour la partie théorique du travail : *Directionality in interpreting : the « retour » or the native?* de Godijns et Hinderdael (2005) et *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* de Kelly et al. (2003a), car les chapitres sont écrits par différents auteurs qui donnent leur opinion sur l'interprétation biactive. Les références à la fin des chapitres ou des ouvrages que j'ai consultés m'ont redirigée vers d'autres ouvrages (Hale & Napier, 2013, pp. 25–27). La consultation de sites internet, d'autres travaux de fin d'études et des thèses sur l'interprétation vers la langue B ont également été utiles. J'ai en outre participé à des séminaires (Hale & Napier, 2013, p. 11), notamment celui sur la langue B de Guichot de Fortis (2017), lors de celui-ci j'ai eu la chance de pouvoir poser des questions spécifiques sur les interprètes biactifs.

B. Terminologie

Ce chapitre explicite les termes qui apparaissent dans ce travail et présente différentes réflexions concernant leurs définitions. Pour faire ressortir la terminologie, elle est mise en italique dans ce chapitre.

1. Les différents types de langues

a. Langue A, langue B, langue C

Langue A, langue B et langue C sont des termes du métier plus neutres pour désigner la langue maternelle (langue A) et les langues étrangères (langue B et langue C) d'un interprète (Kelly et al., 2003a, p. 40).

La Commission européenne (2012a; 2012b) constate que, dans la plupart des cas, les interprètes travaillent vers leur *langue A*. Selon l'Association internationale des interprètes de conférence [AIIC] (AIIC, 2012), la langue maternelle de l'interprète est « une langue vers laquelle il travaille à partir de toutes ses autres langues de travail dans les deux modes d'interprétation, l'interprétation simultanée et consécutive ». Martin (2003, p. 430) attire l'attention sur le fait qu'une *langue A* peut se perdre en partie si un interprète réside pendant une longue période dans un pays étranger. En admettant que la *langue B* de l'interprète soit celle du pays en question, Gile (2005, p. 18) stipule que l'interprète pourrait s'améliorer dans la *langue B* au point d'interpréter de la même façon que vers sa *langue A* et de distinguer plus difficilement la *langue A* de la *langue B*. De plus, il n'y a souvent aucune corrélation entre l'étiquette professionnelle de l'interprète de *langue A* et *langue B* et sa maîtrise réelle de ces langues.

La *langue B* serait la seconde langue active dont certains interprètes possèdent une excellente maîtrise (Commission européenne, 2012a; 2012b) et un bagage socioculturel (Guichot de Fortis, 2014) sans qu'elle puisse pour autant être assimilée à la langue maternelle (Seleskovitch, 1968, p. 128, citée par Mascuñan Tolón, 2003, p. 382). Les interprètes sont capables de travailler à partir de cette langue et vers celle-ci à partir d'une ou de plusieurs autre(s) langue(s) (Commission européenne, 2012a; 2012b). En effet, Guichot de Fortis (2017) témoigne de la possibilité d'interpréter de la *langue C* vers la *langue B*, à condition d'avoir une *langue B* suffisamment forte. Adams (2002, p. 26) signale que l'interprète doit

pouvoir penser dans une *langue B* et délivrer un message clair et précis. Certains ne travaillent vers leur *langue B* qu'en interprétation consécutive (AIIC, 2012). D'ailleurs, Seleskovitch et Lederer (1989, p. 123) évoquent seulement l'interprétation vers la *langue B* en mode consécutif dans leur ouvrage *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Guichot de Fortis (2017) évoque différents niveaux de *langue B*: la *langue B* de l'interprétation de liaison, celle du marché privé et enfin celle des hautes instances telles que l'OCDE, l'OTAN ou le Conseil de l'Europe.

Le terme *retour* peut aussi être utilisé pour parler de l'interprétation de la langue maternelle (*langue A*) vers une deuxième langue active (*langue B*) (Commission européenne, 2012b). Kelly et al. (2003a, p. 34) affirment que l'interprétation *retour* est le contraire de l'interprétation vers la langue maternelle et, par conséquent, une activité contraire à la normale. Le terme *retour* est aussi utilisé dans d'autres langues même si l'on parle également de *traducción/interpretación inversa* ³en espagnol et de *inverse translation/interpretation* en anglais (Commission européenne, 2012a).

La *langue C* est la langue passive de l'interprète. Il possède donc une parfaite compréhension de cette langue, il peut aussi la parler, mais n'interprétera pas vers cette langue (Commission européenne, 2012b; AIIC, 2012).

b. Langue source et langue cible

Prunc (2003) définit la *langue source* comme étant la langue utilisée par l'orateur par opposition à la *langue cible* qui est celle vers laquelle un interprète travaille. En d'autres termes, l'interprète travaille à partir d'une *langue source* (sa *langue C* par exemple) vers une *langue cible* (sa *langue A* par exemple). Par extension, l'orateur prononcera un *discours source* et l'interprète un *discours cible*.

³ Traduction et interprétation inverse, traduit littéralement.

c. Langue rare, langue minoritaire, langue mineure, langue peu répandue vs langue connue, langue majeure

Ces termes sont utilisés par les institutions internationales telles que la Commission européenne (2012a) et par des auteurs tels que Szabari (2002), Seleskovitch et Lederer (1989) pour désigner d'une part des langues moins parlées dans le monde, qui peuvent être vernaculaires (*langue rare*, *langue minoritaire*, *langue mineure*, *langue peu répandue*) telles que l'estonien ou le bulgare, et d'autre part des langues véhiculaires (*langue connue*, *langue majeure*) telles que l'anglais ou le français.

2. Pivot, relais

Le *relais* est « la pratique qui consiste à interpréter une langue donnée (généralement une *langue peu répandue*) par le biais d'une première interprétation ». Un *pivot* est l'interprète qui produit cette première version (Seleskovitch & Lederer, 1989, p. 201). Par extension, la *langue pivot* est celle parlée par le *pivot*. Martin (2000, p. 63, citée par Iglesias Fernández, 2003, p. 353) affirme qu'un *pivot* travaille souvent vers une *langue B* qui est l'anglais la plupart du temps, et sa *langue A* est la *langue minoritaire* à partir de laquelle il interprète. Prenons l'exemple d'une conférence où seraient utilisés le français, l'anglais et l'estonien et où seraient présents :

- Deux interprètes travaillant de l'anglais vers l'estonien
- Deux interprètes travaillant de l'estonien vers l'anglais
- Deux interprètes travaillant de l'anglais vers le français

Puisque la troisième cabine d'interprètes ne comprend pas l'estonien (une *langue peu répandue*), elle devra prendre en *relais* la cabine qui travaille de l'estonien vers l'anglais (une *langue connue*) dans le cas où un orateur de la conférence parlerait estonien.

3. Interprète biactif, interprétation biactive

Selon Guichot de Fortis (2014), les interprètes de conférence professionnels sur les marchés privé et institutionnel à Bruxelles se divisent en deux catégories : les interprètes avec un profil dit « classique » qui travaillent vers leur langue maternelle à partir d'un certain nombre de langues passives, et les interprètes avec un profil dit « biactif » qui travaillent à partir de et vers deux langues actives et éventuellement à partir d'un certain nombre de langues passives. La Asociación de intérpretes de conferencia de España⁴ [AICE] soutient que pour être biactif, l'interprète doit avoir un bon niveau d'expression et de compréhension dans la langue A et dans la langue B. Guichot de Fortis (2014) estime que le terme biactif est plus approprié que retour pour parler d'interprètes qui travaillent vers leur langue A et vers leur langue B, car le terme retour implique que l'interprète travaille uniquement vers sa langue B.

4. Directionnalité

Selon Gile (2009, p. 237), la *directionnalité* est un terme qui désigne le sens, la « direction » de l'interprétation, à savoir une interprétation vers la *langue A* ou vers la *langue B*. Par extension, Russo et Sandrelli (2003, p. 408) parlent de *bidirectionnalité* pour désigner une interprétation vers les deux sens, c'est-à-dire vers la *langue A* et vers la *langue B*.

5. Les différents types de cabines

Une *cabine pure* fait référence à des interprètes d'une cabine qui ne travaillent que vers leur *langue A*. Au contraire, une *cabine biactive* signifie que les interprètes travaillent vers leur *langue A* et vers leur *langue B*. Guichot de Fortis (2017) propose le terme *cabine pleine* pour se référer à un interprète qui combine toutes les possibilités de langues, à savoir *langue A* vers *langue B*, *langue B* vers *langue A*, *langue C* vers *langue A* et *langue C* vers *langue B*, en interprétation consécutive et simultanée.

⁴ L'Association d'interprètes de conférence d'Espagne, traduit littéralement.

⁵ Définitions apprises au cours de ma formation en interprétation de conférence.

6. Bilingue

Déjean Le Féal (2005, p. 168) définit une personne bilingue comme une personne élevée et éduquée dans deux langues simultanément. Prunc (2003, p. 83) constate que, chez les personnes bilingues, la compétence linguistique dans la langue maternelle n'est pas la compétence linguistique la plus développée puisqu'elles maîtrisent de manière équivalente une autre langue. Toutefois, Setton et Dawrant (2016, p. 239) affirment qu'une deuxième langue doit être apprise avant la « période critique » d'apprentissage d'une langue, afin d'être suffisamment ancrée dans les systèmes instinctifs primaires pour devenir une langue A à part entière. C'est ce que Fernández et Cairns (2011, cités par Setton & Dawrant, 2016, p. 236) appellent la compétence implicite, car le locuteur peut reconnaître et produire spontanément un langage bien construit sans recourir de facon consciente aux principes et règles qui gouvernent les sons, les mots et les phrases. Les linguistes ont chacun leur avis quant à l'âge limite d'apprentissage d'une langue étrangère pour qu'elle soit assimilée comme une langue A. Crystal (1994, p. 263, cité par Kocijančič Pokorn, 2003, p. 124) estime que les compétences linguistiques sont déjà établies avant l'âge de cinq ans alors que Krashen (1981, p. 76, cité par Kocijančič Pokorn, 2003, p. 124) affirme qu'elles sont acquises aux alentours de 12 ans. Tous les linguistes s'accordent quand même sur le fait que cette limite se situe avant la puberté (Kocijančič Pokorn, 2003, p. 124). Lorsqu'une deuxième langue est apprise lors de l'adolescence ou à l'âge adulte, la compétence s'avère explicite car l'accent et la syntaxe sont plus difficiles à maîtriser par rapport au lexique et à la sémantique (Singleton & Lengyel, 1995; Scherag et al. 2004; Moyer, 1999; cités par Setton & Dawrant, 2016, p. 237). Une langue apprise est alors plus vulnérable que la langue maternelle car elle ne sera jamais aussi flexible et instinctive que cette dernière (Setton & Dawrant, 2016, p. 237)⁶.

_

⁶ Pendant huit ans, j'ai personnellement vécu dans un pays anglophone dans lequel j'ai suivi un enseignement en anglais à partir de l'âge de six ans. Comme Setton et Dawrant (2016, p. 237) le disent, j'ai facilement et rapidement maîtrisé l'anglais car je vivais dans un pays où cette langue est parlée. Parallèlement à Martin (2003, p. 430) et à Gile (2005, p. 18), j'ai commencé à perdre en partie le français, ma *langue A* au profit de l'anglais, ma *langue B*. En revanche, quand je suis

Les personnes réellement bilingues qui connaissent les aspects culturels, émotionnels et linguistiques de deux langues sont extrêmement rares, car elles doivent être en contact constant avec les deux langues et les deux cultures. Guichot de Fortis (2014) affirme qu'un bon interprète ne doit pas forcément être bilingue et qu'un interprète ayant une *langue A* et une *langue B* est souvent meilleur interprète. Dans son travail de fin d'études, Lourtie (2015, p. 13) explique que le bilinguisme peut avoir des conséquences « linguistiques et exécutives » chez l'interprète. En effet, « les adultes bilingues ont moins de vocabulaire que les monolingues de la même langue » (Portocarrero et al., 2007, cités par Lourtie, 2015, p. 13) ce qui fait que l'interprète bilingue aura moins de ressources terminologiques par rapport à un interprète qui a appris une langue étrangère après l'âge critique. En outre, comme un bilingue possède deux langues actives, il doit sans cesse sélectionner une langue et inhiber l'autre, une situation que le monolingue ne connaît pas (Lourtie, 2015, p. 15). Par conséquent, l'interprète bilingue prend plus de temps à restituer.

7. AIIC et AICE

L'Association internationale d'interprètes de conférence [AIIC] a été créée en 1953 à Paris. Elle est « la seule association représentant les interprètes de conférence à l'échelle internationale. Elle fédère aujourd'hui plus de 3000 professionnels sur les cinq continents. » (www.aiic.net). La Asociación de intérpretes de conferencia de España⁷ [AICE] est également une association d'interprètes de conférence, mais qui, à la différence de l'AIIC, fédère un réseau espagnol de plus de 80 professionnels (http://www.aice-interpretes.com). Le but de ces associations est de structurer la profession et de garantir la qualité des services d'interprétation (www.aiic.net; http://www.aice-interpretes.com).

retournée dans un pays francophone à l'âge de 14 ans et que j'ai à nouveau suivi un enseignement en français, cette langue est redevenue ma *langue A* et l'anglais, ma *langue B*.

⁷ L'Association d'interprètes de conférence d'Espagne, traduit littéralement.

8. Tableau récapitulatif

T -		Y
Langues	Langue A	Langue maternelle de l'interprète vers laquelle
		il travaille à partir de toutes ses autres langues
		de travail dans toutes les modalités
		d'interprétation (B, $C > A$).
	Langue B	Langue dont l'interprète a une maîtrise parfaite
		et vers laquelle il ne travaille parfois à partir
		d'une ou plusieurs de ses autres langues qu'en
		interprétation consécutive (A <> B). La langue
		B n'est pas la langue maternelle de l'interprète.
	Langue C	Langue dont l'interprète a une compréhension
		totale et à partir de laquelle il travaille $(C > A)$.
	Langue source	Langue à partir de laquelle un interprète
		travaille.
	Langue cible	Langue vers laquelle un interprète travaille.
	Langue rare,	Langues moins parlées dans le monde.
	langue	
	minoritaire,	
	langue	
	mineure,	
	langue peu	
	répandue	
	Langue	Langues utilisées à grande échelle dans le
	connue,	monde.
	langue	
	majeure	
Relais		Interprétation d'une langue donnée par le biais
		d'une première interprétation.
Pivot		Interprète qui produit une première
		interprétation qui sera utilisée en relais.
Biactif		Un interprète biactif travaille vers sa langue A
		et vers sa langue B.

Directionnalité		La directionnalité désigne le sens d'une
		interprétation, à savoir une interprétation vers la
		langue A ou vers la langue B.
Bidirectionnalité		L'interprétation vers la langue A et vers la
		langue B.
Cabines	Cabine pure	Un interprète qui travaille en cabine pure
		n'interprète que vers sa langue A.
	Cabine	Un interprète qui travaille en cabine biactive
	biactive	interprète vers sa langue A et vers sa langue B.
AIIC		Association internationale d'interprètes de
		conférence.
AICE		Asociación de intérpretes de conferencia de
		España ⁸ .

⁸ L'Association d'interprètes de conférence d'Espagne, traduit littéralement.

C. Les écoles de pensée

1. L'interprétation au cours du XX^e siècle

Kelly et al. (2003a) affirment qu'au cours du XX^e siècle, il y eut des transformations sociologiques dans les domaines de la mobilité, de l'éducation et des langues. La mobilité géographique s'est développée et, par conséquent, les sociétés sont devenues plus multiculturelles et multilingues. En outre, les systèmes éducatifs en Europe se sont démocratisés, ce qui a provoqué une hausse du multilinguisme. Avant le XX^e siècle, la connaissance d'une langue étrangère était un privilège accordé seulement à une frange réduite de la population ou était la conséquence d'une émigration forcée. Au contraire, au XX^e siècle, l'apprentissage d'une langue étrangère s'est fait plus naturellement. L'influence du colonialisme a fait que le français et l'anglais ont servi d'intermédiaires obligatoires (Kelly et al., 2003a, p. 36). Notons toutefois que le début du XX^e siècle a vu la fin de l'hégémonie du français dans la diplomatie et dans les relations internationales (Pérez Blandino, 2014, p. 119).

Dans son sens large, l'interprétation existe depuis des millénaires, mais c'est au cours du XX^e siècle que la profession s'est structurée grâce aux évènements internationaux et aux progrès techniques (Pérez Blandino, 2014). Cet auteur ajoute que c'est également à ce moment-là que des formations pour devenir interprètes ont été créées. Les institutions internationales formées après la Première puis la Deuxième Guerre mondiale qui avaient besoin de services linguistiques de qualité ont fait reconnaître l'activité d'interprète. C'est lors du procès de Nuremberg en 1945 que l'interprétation simultanée que l'on connaît aujourd'hui a vu le jour grâce aux moyens techniques (Pérez Blandino, 2014). Stévaux (2003, p. 329) raconte qu'un grand nombre d'interprètes était demandé en peu de temps pour le procès. Par conséquent, les interprètes ont dû travailler vers leur langue maternelle ou une langue étrangère. Stévaux (2003, p. 329) constate que les interprètes qui travaillaient vers la langue étrangère comprenaient mieux le procès, ce qui était crucial, et que les prestations étaient même parfois meilleures à l'instar de certains interprètes américains qui ont travaillé vers l'allemand (Shveitser, 1999, p. 24 cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 106). Martin (2003, p. 427) ajoute que c'est après le procès de Nuremberg qu'a émergé le modèle d'Europe occidentale, de l'AIIC,

des institutions internationales, de l'Union soviétique et des anciens pays de l'Est. Le présent chapitre aborde ces différents modèles.

2. Les écoles de pensée

Selon Kelly et al. (2003a, p. 13), c'est sans doute à la suite du *Foro sobre la Direccionalidad en Traducción e Interpretación*⁹, organisé les 14 et 15 novembre 2002 à Grenade par les groupes de chercheurs GRETI et AVANTI de l'Université de Grenade, que des publications ont présenté une nouvelle approche théorique au sujet de la directionnalité en interprétation, à savoir la langue vers laquelle des propos sont interprétés (vers la langue A ou la langue B). À ce sujet, certaines écoles du monde de l'interprétation seraient plus favorables à l'interprétation vers la langue A ou à l'interprétation biactive. D'une part, l'école de Paris, aussi appelée l'école de Sens (Stévaux, 2003, p. 332), se fonde sur la théorie du sens, qui prône l'interprétation vers la langue maternelle car c'est dans cette langue que l'interprète aura une compétence linguistique et culturelle suffisante (Mascuñan Tolón, 2003, p. 391). D'autre part, l'école soviétique, aussi appelée l'école moscovite (Stévaux, 2003, p. 330) soutiendrait plutôt la « bidirectionnalité » (Russo & Sandrelli, 2003, p. 408). Selon Martin (2005, p. 84), les deux tendances s'expliquent par des raisons théoriques, pragmatiques et idéologiques qui sont liées entre elles.

a. Les représentants des écoles de pensée

Iglesias Fernández (2003, p. 348) et Szabari (2002, p. 15) soutiennent que les figures de proue de l'école occidentale sont Danica Seleskovitch, qui a fondé l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs [ESIT] de l'Université de Paris III, Marianne Lederer, Karla Déjean Le Féal et Christopher Thiéry. Les représentants du modèle soviétique sont Jurij Denissenko de l'Université de Lomonossov (Stévaux, 2003, p. 330), Aleksandr Shveitser et Ghelly Chernov (Iglesias Fernández, 2003, p. 348). Outre les représentants principaux des deux écoles de pensée, deux associations professionnelles s'opposent dans leur vision de l'interprétation retour : l'Association internationale d'interprètes de conférence [AIIC] (www.aiic.net) et la Asociación de intérpretes de conferencia de España¹⁰ [AICE] (http://www.aice-interpretes.com). L'AIIC défend l'interprétation vers la langue A et préfère éviter les relais et l'utilisation de pivots alors que l'AICE prône

⁹ Le Forum sur la directionnalité en traduction et interprétation, traduit littéralement.

¹⁰ L'Association d'interprètes de conférence d'Espagne, traduit littéralement.

une interprétation biactive. Certes, l'AICE soutient que les organisations internationales ont les moyens de privilégier l'utilisation de cabines pures, toutefois, l'Espagne penche pour les interprètes biactifs car ils sont moins coûteux. En effet, pour une réunion en anglais et en français, il faudrait quatre interprètes en cabine pure alors qu'il n'en faut que deux en biactif (http://www.aice-interpretes.com).

b. L'école de Paris

L'Europe occidentale est généralement partisane de l'école de Paris. Selon la théorie de cette école, l'interprétation vers la langue A à partir des langues étrangères (du moins en interprétation simultanée) est préférable en termes de qualité et la généralisation des cabines langue B se ferait au détriment de la qualité de l'interprétation (Donovan, 2002; Godjins et Hinderdael, 2005; Kalina, 2005, p. 36). Kalina (2005, p. 36) va même jusqu'à dire que les interprètes ne peuvent travailler autrement que vers leur langue maternelle, une opinion que de nombreux interprètes et professeurs en interprétation soutiennent également (Gile, 2005, p. 10). La plupart des publications en Europe occidentale ne parlent même pas de directionnalité car elles présupposent que la direction légitime pour interpréter est celle de la langue C vers la langue A (Kelly et al., 2003a, p. 19). C'est le principe de langue maternelle comme garant de qualité qui prédomine la littérature traductologique (Prunc, 2003, p. 82).

La compréhension et la restitution

La priorité accordée à l'interprétation vers la langue A vient surtout de Seleskovitch (1978, citée par Rejšková, 2002, p. 30) qui soutient que l'interprétation est avant tout affaire de compréhension. Pour Seleskovitch et Lederer (1989, p. 86), la compréhension est la réduction du langage au sens qu'il véhicule, et afin de comprendre, l'interprète doit avoir des connaissances linguistiques et thématiques. La mémoire est également importante dans le processus de compréhension : la mémoire et la compréhension sont même indissociables. Seleskovitch et Lederer (1989, p. 135) expliquent que la compréhension d'une langue B peut s'apparenter au niveau d'un locuteur natif, et peut être atteinte par des locuteurs non natifs, mais « l'expression en langue étrangère reste toujours inférieure à l'expression en langue maternelle ». L'interprétation vers la langue B manque alors d'intuition linguistique, de spontanéité et de naturel, surtout en interprétation simultanée à

cause de l'interférence de la langue A dans la restitution de la langue B (Seleskovitch, 1989, p. 135). Seleskovitch (1999, p. 62, citée par Iglesias Fernández, 2005, p. 105) tolère quand même la bidirectionnalité pour l'interprétation consécutive car l'interprète a assez de temps pour faire une restitution de qualité acceptable. Toutefois, l'interprétation vers la langue B ne sera pas autant maîtrisée que celle vers la langue A (Seleskovitch, 1989, p. 135).

La communication

Outre l'argument théorique de la compréhension, Pilar Lorenzo (2003) explique que l'interprétation n'est pas seulement un exercice linguistique, mais aussi un acte de communication. Parallèlement, Seleskovitch et Lederer (1989, p. 248) considèrent l'interprétation comme une activité discursive où interviennent des connaissances linguistiques et extralinguistiques. C'est la raison pour laquelle Seleskovitch (1999, p. 62, citée par Iglesias Fernández, 2005, p. 105) soutient que les efforts fournis lors de l'interprétation retour pour trouver des expressions correspondantes dans la langue B empêchent le cerveau d'interpréter le sens. Par conséquent, la communication ne sera optimale que si l'interprète travaille vers sa langue A. Seleskovitch (1988, p. 136, citée par Seel, 2005, p. 66) souligne qu'une expression de mauvaise qualité nuit à la communication entre l'orateur et l'auditeur.

L'idéologie

Le point de vue occidental peut aussi s'expliquer par des raisons idéologiques. En effet, comme son nom l'indique, l'école de Paris est née en France, pays qui défend la théorie du sens de l'Université de la Sorbonne. Si le modèle de l'Europe occidentale veut éviter l'interprétation simultanée vers la langue B, c'est que cela correspond à la politique officielle de la langue française. En effet, cette politique place l'accent sur la sauvegarde de la pureté de la langue française et de son usage dans les organisations internationales (Martin, 2003, p. 428; 2005, p. 85). Si la langue A de l'interprète est le français, il se doit d'interpréter vers cette langue. Par ailleurs, le terme même de *langue maternelle* a toujours appartenu à des systèmes conceptuels déterminés par des aspects idéologiques (Haugen, 1991, cité par Prunc, 2003, p. 82). En effet, lors de la période romantique, la *lingua maternalis* devint un symbole d'intégration et d'émancipation nationale, une sorte de devise politique

avec laquelle les nations se sont libérées de la domination culturelle et politique de l'étranger et sur laquelle s'est axée la souveraineté nationale.

c. L'école soviétique

L'école soviétique est quant à elle représentée par l'Europe de l'Est. Les partisans de cette école affirment qu'il vaut mieux rendre un message complet ou presque complet qui serait un peu moins idiomatique ou prononcé avec un léger accent plutôt qu'un message incomplet ou erroné qui serait toutefois bien formulé ou bien prononcé (Denissenko, 1989, pp. 155–157, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 104).

My impression is that the « direct » method, or to be more accurate, the « foreign-language-to-mother tongue » mode of simultaneous interpretation to which most interpreters' schools are traditionally geared is not the most rational or optimal approach. Its flaws seem to outweigh its merits...interpretation from the mother tongue into a well-commanded foreign language seems a more optimal model.

(Denissenko, 1989, p. 157, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 104)

D'après Denissenko (1989, pp. 155–157, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 104) et Chernov (1992, p. 151, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 104), l'interprétation vers la langue maternelle ne serait donc pas forcément de meilleure qualité que l'interprétation vers la langue B.

Aujourd'hui encore, Chernov (1999, p. 46, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 103) explique que, dans les pays de l'Est, une deuxième langue étrangère n'est généralement pas enseignée car les interprètes travaillent dans deux sens, vers leur langue A et leur langue B. Par exemple, un Estonien interprétera à partir de sa langue B vers l'estonien et inversement. Si la langue source ne correspond pas à leur langue B, ils feront un relais avec l'estonien pour avoir une langue pivot.

La compréhension et la restitution

Parallèlement à Seleskovitch (1978, citée par Rejšková, 2002, p. 30), l'école soviétique met l'accent sur la compréhension, un élément déterminant en interprétation, qui serait la plus optimale dans la langue maternelle (Gile, 2005, p. 10). De plus, toute imperfection dans le message source (son, mauvaise prononciation, accent, métaphores, erreurs grammaticales) peut avoir un effet négatif sur l'interprète. L'école soviétique est convaincue qu'une interprétation à partir de la langue A permettra de mieux gérer ces obstacles (Denissenko, 1989, p. 157, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 104).

The continuous flow of the message whose content is often unpredictable has the disadvantage of only allowing the interpreter a few seconds to unravel its meaning. Consequently, the success of this endeavour depends to a great extent on the first step of the process, i.e. the analysis, synthesis, association, and recovery of information stored in memory, among other cognitive processes.

(Denissenko, 1989, pp. 155–157; Chernov, 1992, p. 151; cités par Iglesias Fernández, 2005, p. 104)

Il faut donc donner la priorité à cette première étape, même si le produit final ne sera pas linguistiquement parfait. Martin (2005, p. 83) s'accorde avec Denissenko car elle affirme qu'on ne peut pas interpréter ce qui n'a pas été compris, donc la phase de compréhension doit être prioritaire sur la restitution. Martin (2005, p. 83) le démontre dans les résultats de son étude menée sur dix interprètes professionnels actifs sur le marché privé dans le sud de l'Espagne. Elle conclut que les participants n'avaient pas plus de difficultés à interpréter vers la langue B et considéraient que la compréhension du discours source était plus importante qu'une restitution parfaite.

En outre, Iglesias Fernández (2005, p. 104) avance des arguments qui indiquent qu'il est plus facile d'interpréter vers la langue B: « it is cognitively more economical for the interpreter to have fewer options to choose from in the expression phase, thus interpreting into a foreign language, paradoxically, facilitates the interpreting process ». Si l'interprète possède les compétences

nécessaires dans sa langue B et une bonne technique d'interprétation, il pourra restituer un message clair sans distorsions qui ne s'écarte pas de l'original.

La communication non verbale

Seel (2005, p. 64) met aussi l'accent sur la communication non verbale. En effet, tous les modes d'interprétation comportent un langage verbal, mais aussi un langage non verbal qui est propre à l'orateur. Comme le titre de l'article de Seel (2005) l'explique, *Non-verbal means as culture-specific determinants that favour directionality into the foreign language in simultaneous interpretation*, la compétence culturelle nécessaire pour comprendre le message non-verbal est présente seulement dans la langue A. Étant donné que la langue et la culture sont liées, il pense que l'interprète sera capable de rendre un message plus complet s'il travaille vers sa langue B. Selon Seel (2005, p. 64), la directionnalité en interprétation simultanée dépend de la reconnaissance du message non verbal, qui est spécifique à la culture de la langue source : « the interpreter is a culture-mediating expert who has to transform the non-verbal means of the source language into verbal output in the target language ».

L'idéologie

L'école soviétique soutient également des considérations idéologiques qui conditionnent la directionnalité. Paul Schmit, l'interprète de Hitler, a dit que dans l'interprétation diplomatique, les négociations délicates ne pouvaient pas être faites par des étrangers (Shveitser, 1999, p. 24, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 106). Cela voudrait dire qu'il interprétait vers l'allemand pour Hitler, mais vers une langue étrangère quand ce dernier prenait la parole. Parallèlement, lors de la Guerre du Golfe en 1991, Saddam Hussein a rejeté les services d'interprètes britanniques lors d'un entretien à la télévision du Royaume-Uni car il voulait des interprètes iraquiens, fidèles à son régime (Baker, 1997, cité par Martin, 2005, p. 85). De nos jours, les interprètes du *Department of state's office of language services* aux États-Unis, qui interprètent pour le département d'État, la Maison-Blanche et d'autres agences fédérales (https://www.state.gov/m/a/ols/index.htm), doivent être biactifs pour les mêmes raisons idéologiques.

d. Réflexion sur les deux écoles de pensée

En résumé, l'école de Paris accorde plus d'importance à la restitution, alors que l'école soviétique accorde plus d'importance à la compréhension (Martin, 2005, p. 84).

Bien sûr, l'idéal est d'avoir une bonne compréhension et une bonne restitution, mais ce sont là deux aspects qui sont généralement bien maîtrisés dans la langue A et la langue B. Dès lors, aucun des deux sens n'est à privilégier, car les deux directions comportent des avantages et des inconvénients. Vu que les deux écoles soutiennent que la maîtrise de la langue A et de la langue B doit être élevée, il n'est pas possible que les efforts fournis lors de l'interprétation retour pour trouver les expressions correspondantes dans la langue B empêchent le cerveau d'interpréter le sens, comme l'a dit précédemment dans ce chapitre Seleskovitch (1999, p. 62, citée par Iglesias Fernández, 2005, p. 105).

Les partisans de l'école moscovite n'ont pas tort en disant qu'un interprète comprend mieux la langue A (Gile, 2005, p. 10), mais la compréhension dépend également du sujet de la réunion, des orateurs et de la nature du discours (Denissenko, 1989, cité par Martin, 2005, p. 84). Les orateurs ne maîtrisent pas toujours leur langue d'expression car elle n'est pas forcément leur langue maternelle ou ils lisent parfois leur discours rapidement. En outre, si leur discours est technique, l'interprétation se fera de la même manière dans la langue A et la langue B, car les interprètes devront apprendre le vocabulaire adéquat dans les deux langues. En revanche, si leur discours est plutôt ampoulé ou fleuri, à l'instar d'un discours prononcé par un chef d'État ou un ministre, l'interprétation sera sûrement plus facile dans la langue maternelle car l'interprète dispose de plus de ressources dans la langue A (Seleskovitch et Lederer, 1989, pp. 122–123).

L'école de Paris soutiendrait plutôt des facteurs prosodiques et phonétiques (Russo & Sandrelli, 2003, p. 408) axés sur la restitution, or, selon moi, de petites erreurs de syntaxe ou de grammaire dans la restitution d'une langue B ne sont pas graves si elles ne nuisent pas à la compréhension du discours. L'importance en interprétation est d'avoir un message complet, et ce dernier ne sera pas plus complet vers la langue B ou vers la langue A dans la mesure où dans le premier cas, la compréhension sera meilleure et dans le deuxième cas, la restitution sera meilleure.

Iglesias Fernández (2005), Russo et Sandrelli (2003, p. 408) affirment que très peu d'études empiriques ont été réalisées sur l'impact du retour sur la qualité de la restitution, et par conséquent aucune des deux écoles ne peut prouver son hypothèse. Gile (2005) soutient que les préférences de directionnalité en interprétation sont contradictoires et sont souvent fondées sur la tradition, l'idéologie et l'expérience personnelle plutôt que sur des études. Selon Prunc (2003, p. 82), le « besoin » d'interpréter vers la langue maternelle est en fait une construction idéologique fondée sur des critères non vérifiés et souvent peu définis (Kelly et al., 2003a, p. 13). Pourtant, Seleskovitch utilise l'observation de son expérience pratique en tant qu'interprète (depuis 1950) et en tant que professeure en interprétation (depuis 1956) et sa réflexion se fonde sur des exemples de situations réelles de communication (Hurtado Albir, 2001, p. 316).

3. Changement de point de vue au sujet de l'interprétation biactive

Dans les années 1980, un changement de point de vue sur l'interprétation retour commence à se profiler. En effet, dans les années 1980, l'école de Paris est affaiblie car la recherche dans le domaine de l'interprétation change d'orientation (Gile, 1995, cité par Stévaux, 2003, p. 334). Martin (2003, p. 427; 2005, p. 88) explique que l'élargissement de l'Union européenne (UE) en 2004 et l'arrivée des pays de l'Est ont été à l'encontre des normes de l'Union européenne encourageant une interprétation vers la langue maternelle. En effet, les possibilités de combinaisons linguistiques ont fortement augmenté et il y a donc eu moins de disponibilité d'interprètes dans toutes les combinaisons. Par conséquent, les anciens membres de l'UE ne connaissaient pas les langues des nouveaux États membres, notamment le hongrois, le bulgare et le croate, les trois étant des langues minoritaires (Chernov, 1999, p. 46, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 103). Les nouveaux États membres assuraient l'interprétation vers leur langue A et vers une langue B qui servait alors de langue pivot afin de fournir un relais dans les autres cabines. La prolifération de l'anglais comme lingua franca a aussi renforcé l'interprétation vers la langue B, qui est très souvent l'anglais (Iglesias Fernández, 2005). L'UE a donc dû avoir recours à l'interprétation biactive et les représentants des écoles de pensée qui étaient traditionnellement opposés à l'interprétation vers la langue B la reconnaissent de plus en plus (Gile, 2005, p. 237).

À présent, l'AIIC (www.aiic.net), Seleskovitch et Lederer (1989) tolèrent le retour quand il est inévitable. À savoir, une interprétation à partir d'une langue rare qui est peu parlée au sein de l'Union européenne, comme le croate. En d'autres termes, l'école de Paris accepte les interprètes biactifs mais seulement pour les langues pour lesquelles il y a une demande, cela doit bien sûr être évité pour toutes les combinaisons linguistiques pour lesquelles l'interprétation vers la langue A est faisable. Toutefois, l'interprète doit d'abord maîtriser l'interprétation de la langue C vers la langue A pour pouvoir interpréter vers la langue B.

De surcroît, en 2001, l'AIIC a allégué que le choix des langues enseignées dans les centres de formation devait répondre à la demande du marché de l'interprétation de conférence (Gile, 1995, p. 181, cité par Stévaux, 2003, p. 340). En raison de l'augmentation de la demande en interprétation biactive, surtout dans le marché

privé en Europe, l'AIIC tolère depuis l'enseignement d'une langue B dans les centres de formation. En Belgique, les universités d'interprétation enseignent généralement l'interprétation vers une langue B, mais dans toutes les universités de Wallonie, mis à part celle de Liège, le retour est seulement enseigné en interprétation consécutive. À juste titre, l'Université de Liège propose de l'interprétation simultanée vers la langue B, ce qui répond à la demande du marché libre de Bruxelles.

Il faut quand même admettre que l'interprétation retour est plus tolérée dans certains pays que dans d'autres. En Espagne, par exemple, l'interprétation biactive est la norme, alors que ce n'est pas forcément le cas à Bruxelles en raison de la présence des institutions internationales (Godijns & Hinderdael, 2005). En outre, Gile (2009, p. 237) affirme que dans certaines parties du monde, surtout dans les pays d'Asie et dans les pays européens moins peuplés, les interprètes doivent être biactifs car il n'y a pas assez d'interprètes avec des langues A connues comme l'anglais, l'espagnol, le français ou l'allemand et des langues locales comme langue B ou C. « It [interpreting into the B langauge] is undoubtedly more common in cultures which do not have a central status and are forced to the global periphery » (Kocijančiě Pokorn, 2003, p. 122).

D. Les points forts et les difficultés de l'interprétation vers la langue B

La directionnalité en interprétation suscite un vif débat chez les interprètes du monde entier. Ce débat est influencé par la politique, l'économie et des arguments théoriques (Iglesias Fernández, 2005, p. 106). En effet, comme expliqué dans le chapitre consacré aux écoles de pensée, les interprètes de diplomates travaillent généralement vers leur langue B pour des questions idéologiques. Par ailleurs, les interprètes de l'Europe de l'Est travaillent également en biactif vu que leurs langues sont minoritaires (Seel, 2005, p. 67). Les arguments théoriques avancés par les interprètes et chercheurs s'opposent sur la question de savoir ce qui est le plus facile et le plus important lors d'une interprétation (Szabari, 2002, p. 12). En général, les interprètes en faveur de l'interprétation retour diront que l'interprétation sera plus complète et plus précise dans les nuances vers la langue B parce que l'interprète comprend tout vu qu'il interprète à partir de sa langue A. En revanche, les interprètes qui appuient l'interprétation vers la langue A affirment que la restitution sera plus élégante vers la langue A car l'interprète ne maîtrise pas une langue étrangère autant que sa langue maternelle (Donovan et al, 2002, p. 1; Pilar Lorenzo, 2003, p. 93). Suivant le modèle d'efforts de Gile (1985, p. 3), l'interprétation simultanée nécessite trois efforts : l'effort de production, l'effort d'écoute et d'analyse et l'effort de mémoire. La somme des efforts ne peut pas dépasser un certain niveau de capacité de traitement. En fait, l'interprète dispose d'une énergie donnée répartie entre écoute, mémoire et production. Quand l'un des efforts augmente, c'est aux dépens de l'un ou des deux autres. D'après cette définition, l'interprétation vers la langue A nécessite plus d'effort d'écoute alors que pour l'interprétation vers la langue B, l'effort s'accroît au niveau de la production (Mascuñan Tolón, 2003, pp. 386-387; Setton & Dawrant, 2016, p. 242).

Selon Godijn et Hinderdael (2005), ces arguments sont généralement subjectifs et manquent de preuves scientifiques. De surcroît, Gile (1995, pp. 214–215, cité par Mascuñan Tolón, 2003, p. 396) souligne que l'expression et la compréhension d'un interprète ne peuvent pas être comparées à celle d'une personne lambda puisqu'en interprétation l'attention doit être partagée.

Ce chapitre aborde les deux aspects suivants : mettre l'accent sur une communication transculturelle qui comporte les nuances de la culture d'origine ou adapter linguistiquement et culturellement la langue cible. En somme, se concentrer sur la langue source ou sur la langue cible (Prunc, 2003, p. 81).

1. Points forts de l'interprétation vers la langue B

a. Meilleure compréhension de la langue source

Selon Kelly et al. (2003b, pp. 52–54), deux phases se succèdent lors d'une interprétation : d'abord la phase de compréhension et ensuite la phase de reformulation. Cela signifie qu'une bonne reformulation dans la langue cible peut être obtenue grâce à une bonne compréhension de la langue source. La compréhension est plus exhaustive dans la langue maternelle, c'est la raison pour laquelle, selon ces auteurs, l'interprétation de la langue A vers la langue B sera plus complète au niveau du contenu et plus fidèle au niveau du sens. Certes, ils admettent que la restitution sera meilleure vers la langue maternelle, mais comme c'est la compréhension qui prime sur la restitution, l'interprète qui travaille vers sa langue B se trouve dans de meilleures conditions (Setton & Dawrant, 2016, p. 217) du fait qu'il est capable de traiter une plus grande quantité d'informations.

Mascuñan Tolón (2003, pp. 386–387) privilégie également l'interprétation retour car dans ce sens, l'interprète utilise moins de décalage¹¹. Dès lors, il anticipe facilement l'information reçue et contrôle sa production à condition que son niveau de connaissance dans sa langue B soit suffisamment élevé. Pour des discours difficiles, cet avantage au niveau de la compréhension peut être crucial. Si un orateur parle avec un accent de la campagne, avec son propre jargon, ou même en utilisant un dialecte régional ou un langage très familier, l'interprétation ne pourra quasiment que se faire de la langue A vers la langue B pour des raisons de compréhension (Setton & Dawrant, 2016, p. 233).

¹¹ Selon Seleskovitch et Lederer (1989, p. 155), le décalage est le temps nécessaire à l'appréhension d'une idée. Ce temps peut varier d'un interprète à l'autre selon leur aptitude innée à associer rapidement des éléments de connaissance, selon leur familiarité avec le sujet traité ou avec le raisonnement de l'orateur.

Bien entendu, Mascuñan Tolón (2003, pp. 396–397) et Gile (2005, pp. 15–17) attestent que certains éléments peuvent entraver la compréhension.

D'une part, il faut prendre en compte la nature des langues avec lesquelles l'interprète travaille. En premier lieu, l'aspect sociolinguistique des langues entre en jeu, c'est-à-dire que l'interprète travaillera différemment en fonction de la différence culturelle de ses langues. En deuxième lieu, l'interprétation varie en fonction de la structure syntaxique des langues. Certaines langues peuvent avoir des structures syntaxiques plus flexibles ou plus simples comme l'anglais, une langue concise vers laquelle il est plus aisé de travailler. Afin de construire des phrases correctes dans une autre langue avec une syntaxe différente, l'interprète doit garder en mémoire des bribes d'informations. Dans cette même lignée, certaines langues auront un lexique plus riche que d'autres, utiliseront plus d'expressions idiomatiques, de proverbes ou de citations, ce qui rend plus difficile l'interprétation à partir de ces langues si l'interprète n'a pas une connaissance approfondie de la culture de celles-ci (Gile, 2005, p. 9).

D'autre part, il faut considérer la direction vers laquelle l'interprète travaille et sa combinaison linguistique (Gile, 2005, p. 9). Si l'interprète travaille d'une langue romane vers une langue germanique, il devra consacrer plus d'attention à la langue de départ pour analyser le sens et la structure syntaxique, qui sont différents de la langue d'arrivée. Par exemple, les procédés cognitifs ne seront pas les mêmes si l'on travaille de l'allemand vers l'anglais (deux langues germaniques) ou du français vers l'anglais (une langue romane vers une langue germanique). D'après une étude réalisée par Vázquez Ayora (1977, pp. 82–87, cité par Mascuñan Tolón, 2003, pp. 399–402), l'espagnol et le français (deux langues romanes) comportent plus de similitudes que l'anglais et l'espagnol (une langue germanique et une langue romane), qui diffèrent du point de vue du lexique, de la syntaxe, de la sémantique et du style.

b. Le contenu de l'interprétation

L'objectif de base en interprétation est de pouvoir transmettre le message (Mascuñan Tolón, 2003, p. 392). Donovan (2002, p. 7) avance que les interprètes qui travaillent vers leur langue B se concentrent plus sur le message que sur le style. D'après un sondage mené par Donovan (2002) auprès d'utilisateurs de services

d'interprétation anglophones et francophones¹², le critère principal d'une bonne interprétation est le contenu. Ils s'attendent aussi à une précision (sémantique, pragmatique, stylistique, logique), à une bonne présentation (restitution fluide, peu d'hésitation, confiance dans la voix de l'interprète) et à une terminologie adéquate (préparation en amont). Il est difficile de prouver que l'interprétation vers la langue B est meilleure que celle vers la langue A à partir de cette étude vu que les participants ne semblent pas se préoccuper de cette distinction. En effet, un des participants a signalé qu'il écoutait les orateurs, pas les interprètes. C'est-à-dire qu'il écoute l'interprétation en se disant que c'est l'orateur qui parle dans une autre langue, alors peu importe si l'interprète travaille vers sa langue A ou vers sa langue B, qu'il ait un accent ou non, le plus important est de comprendre le message (Donovan, 2002, p. 6).

c. La qualité de l'interprétation

Martin (2005, pp. 85–88) explique qu'il est difficile d'évaluer la qualité d'une interprétation. La qualité pourrait éventuellement être jugée par les clients de services d'interprétation ou les collègues de l'interprète. Les utilisateurs de services d'interprétation n'ont pas accès au contenu du discours source. En outre, la présentation de l'interprétation peut faire varier l'opinion des clients de services d'interprétation sur la qualité de l'interprétation. En effet, si la voix de l'interprète inspire confiance et s'il utilise un registre soutenu, les utilisateurs auront tendance à dire que la qualité est supérieure. En revanche, les interprètes jugeront plus sévèrement l'interprétation que les utilisateurs car ils ont accès à tous les paramètres nécessaires pour juger la performance.

Selon Prunc (2003, pp. 83–84), la qualité de l'interprétation n'est pas altérée par des interprètes qui travaillent vers leur langue B. Ainsi, l'interprétation vers la langue A n'est pas forcément un gage de qualité. Grâce à une spécialisation adéquate dans la langue B l'interprète peut tout à fait atteindre un niveau de qualité d'interprétation

¹² Donovan (2002, p. 4) explique que les utilisateurs de services d'interprétation étaient des locuteurs natifs ou non natifs de l'anglais ou du français.

supérieure à la langue A. Le produit parfait n'existe pas, que ce soit vers la langue A ou vers la langue B (Pilar Lorenzo, 2003, p. 101).

[...] lo que caracteriza precisamente a una actividad compleja, como es la traducción [o la interpretación]¹³, es que es susceptible de realizaciones muy distintas, de soluciones muy variadas, válidas todas y al mismo tiempo insuficientes, pues serán siempre perfectibles.¹⁴

Pilar Lorenzo (2003, p. 101)

La neurolinguistique fournit des preuves scientifiques qu'une langue B ne pourra jamais être aussi instinctive et riche que la langue A, mais qu'elle peut tout à fait être adaptée à la tâche d'interprète (Setton & Dawrant, 2016, p. 241). Pourtant, Rodríguez et Schnell (2003, p. 192) affirment que la compétence linguistique limitée de la langue cible (ici la langue B) n'influence pas négativement la qualité de l'interprétation, et par extension la communication contrairement à ce qu'avait affirmé Seleskovitch (1988, p. 136, citée par Seel, 2005, p. 66) dans le chapitre précédent. La bonne maîtrise de la langue source (la langue A) influence positivement la bonne réception du discours original, une des plus grandes difficultés dans des discours spécialisés.

Gile (2005, pp. 11–12) et Kalina (2005, p. 36) allèguent que des facteurs tels que la mémoire, la motivation et le professionnalisme déterminent la qualité de l'interprétation. Selon Gile (2005, pp. 11-12), Setton et Dawrant (2016, p. 241), Seleskovitch et Lederer (1989, p. 122) une interprétation de qualité dépend de la connaissance du sujet traité, c'est pourquoi la langue et le savoir sont indissociables. Si l'interprète connaît déjà le contexte, il pourra mieux anticiper le discours de l'orateur, quelle que soit la langue d'arrivée (langue A ou langue B). Il est évident que plus l'interprète connaît de mots, de phrases et d'expressions, meilleure sera la restitution parce qu'il pourra choisir parmi un éventail de synonymes et de paraphrases.

¹³ Information ajoutée par moi-même car c'est un aspect qui vaut également pour l'interprétation.

¹⁴ « Ce qui caractérise précisément une activité complexe telle que la traduction [ou l'interprétation] est qu'elle est soumise à des réalisations très différentes, à des solutions très variées, toutes valables et insuffisantes à la fois car elles seront toujours perfectibles », traduit littéralement.

Kalina (2005, p. 42) indique que la qualité de l'interprétation vers la langue A ou vers la langue B doit être évaluée sur la base de critères tels que les langues impliquées, le type de conférence, le public cible et le parcours et la nationalité des orateurs.

d. La communication non verbale

Comme expliqué dans le chapitre consacré aux écoles de pensée, Seel (2005) met en avant que dans tous les modes d'interprétation, la communication non verbale entre en jeu. Cette dernière est tout aussi importante que le langage verbal, surtout pour des discours oralisés. Lors de la communication entre plusieurs cultures le paralangage¹⁵ et la kinésique¹⁶ jouent un rôle majeur. Selon Seel (2005, p. 63), chaque communauté linguistique et culturelle a son propre langage non verbal, mais cet auteur distingue les cultures « riches » et « pauvres » en paralangage et kinésique. Les pays du bassin méditerranéen, de l'Europe de l'Est, de l'Asie, de l'Amérique centrale et du Sud sont « riches » en communication non verbale alors que les pays de l'Europe de l'Ouest et les cultures de l'Amérique du Nord sont « pauvres » en paralangage et kinésique (Seel, 2005, p. 69). L'interprétation retour est ainsi à privilégier à partir d'une langue « riche » en communication non verbale telle que l'espagnol vers une langue « pauvre » en communication non verbale telle que l'anglais. De plus, selon Seel (2005, p. 75), l'interprète risque d'autant moins de douter ou de mal analyser un élément culturel du message non verbal s'il travaille à partir de sa langue A vu qu'il doit être capable d'analyser rapidement les perspectives culturelles du discours source. Un léger retard dans la compréhension du discours source peut parfois avoir des effets négatifs sur l'interprétation simultanée (Seel, 2005, p. 75). De surcroît, il est essentiel de voir l'orateur afin de percevoir toute communication non verbale (Seel, 2005, p. 75; AIIC, 2015). Pour

¹⁵ D'après la définition du *Larousse en ligne* (s.d., paralangage n.m.) : ensemble des moyens de communication naturels qui ne font pas partie du système linguistique, mais qui peuvent accompagner et renforcer la parole (expressions du visage, gestes, etc.).

¹⁶ D'après la définition du *Larousse en ligne* (s.d., kinésique n.f.) : étude des gestes et des mimiques utilisés comme signes de communication, soit en eux-mêmes, soit comme accompagnement du langage parlé.

ce qui est de l'interprétation consécutive, Seel (2005, p. 72) précise que le message non verbal est plus facile à transmettre car l'interprète est visible. Lors d'une interprétation simultanée, l'interprète n'a que le message verbal pour transmettre la communication non verbale de l'orateur.

[...] particularly in simultaneous interpreting culture-specific NVM¹⁷ of the source language challenge the prevailing research attitude that interpreting into the mother tongue is superior to interpreting into the foreign language. It will be argued that, unless the interpreter achieves absolute bicultural and bilingual competence (an ideal rarely achieved), SI¹⁸ into the LB¹⁹ is an interpreting directionality superior in qualitative value to the one in the LA²⁰.

Seel (2005, p. 64)

e. Compétence linguistique et culturelle

Beeby (2003, pp. 155–157) révèle que la connaissance approfondie de la syntaxe, du lexique, du registre et de la grammaire de sa langue A est un atout pour l'interprète qui travaille à partir de sa langue A car il est capable d'organiser rapidement l'information linguistique et culturelle dont il dispose. Selon moi, cet avantage permet à l'interprète de comprendre plus vite, et d'interpréter l'intention de l'orateur puisqu'il comprend les nuances de sa langue maternelle.

37

¹⁷ Non-verbal message.

¹⁸ Simultaneous interpreting.

¹⁹ Language B.

²⁰ Language A.

[...] Knowledge of genres (institutional constraints, specific macrostructures, registers, discourse markers, grammatical, lexical and formal elements) and constrastive rhetoric (contrasting cultures, genres, coherence, morpho-syntactic, lexical and formal elements) allows translators [or interpreters]²¹ to organise language and cultural information in an accessible format when needed and is particularly useful in inverse translation [or interpretation]²² where genre literacy in the foreign language has to be developed.

Beeby (2003, pp. 155–157)

Rejšková (2002, p. 31) va dans le même sens et ajoute qu'une connaissance plus étoffée des faits dans la culture dominante améliore la capacité d'anticipation. L'interprète maîtrise les éléments culturels d'une langue grâce à la socialisation primaire qu'il acquiert dès l'enfance dans sa langue maternelle. Une compétence biculturelle est donc rare (Seel, 2005, p. 76). Rejšková (2002, p. 31) distingue les faits dits « statiques », qui reprennent surtout les matières apprises à l'école secondaire comme l'histoire, la géographie et la littérature, des faits dits « dynamiques » qui traitent de l'actualité. Guichot de Fortis (2017) souligne que la géographie est une matière essentielle pour l'interprétation. Il faut savoir que Terre Neuve se traduit par *Newfoundland* en anglais ou que l'archipel François-Joseph se traduit par *France Joseph Land* en anglais. Les mathématiques peuvent aussi être utiles, surtout pour les bilans financiers, qui sont très souvent abordés en réunion.

f. Besoins du marché

L'interprétation biactive est indispensable parce qu'il n'y a pas toujours d'interprètes disponibles pour travailler vers leur langue A avec les langues passives nécessaires. C'est surtout le cas dans des pays avec des langues mineures (Seel, 2005, p. 67). Par ailleurs, des langues telles que le chinois, l'arabe, le japonais, le coréen, le thaï, le hongrois et l'estonien comportent des aspects culturels qui sont peu accessibles à des locuteurs non natifs (Setton & Dawrant, 2016, p. 217). Enfin, Setton et Dawrant (2016, p. 217) expliquent que la réalité évolue : les enfants de

²¹ Information ajoutée par moi-même car c'est un aspect qui vaut également pour l'interprétation.

²² Information ajoutée par moi-même car c'est un aspect qui vaut également pour l'interprétation.

nos jours apprennent les langues étrangères plus tôt et peuvent donc plus facilement pratiquer l'interprétation biactive.

2. Difficultés propres à l'interprétation vers la langue B

À première vue, il semblerait que l'interprétation vers la langue B se distingue de l'interprétation vers la langue A par un aspect purement linguistique : la substitution de la langue d'arrivée. Toutefois, ce n'est pas aussi simple qu'il y paraît vu que cette substitution a des répercussions sur tout le processus de l'interprétation (Déjean Le Féal, 2002, p. 27).

La simultanée en B repose sur les mêmes principes que la simultanée en A, mais elle souffre de deux désavantages importants : l'interprète sait moins bien que son collègue A la langue dans laquelle il travaille et pour cette raison même sa méthode a du mal à s'aligner intégralement sur celle du A.

Seleskovitch et Lederer (2002, p. 326) citées par Déjean Le Féal (2005, p. 169)

Beaucoup de traducteurs et interprètes supposent qu'il est légitime et tout à fait normal de traduire et d'interpréter vers sa langue maternelle, car l'expression dans la langue B est limitée et ne peut jamais être maîtrisée comme celle dans la langue A (Pilar Lorenzo, 2003, p. 95). Comme le célèbre linguiste Stephen Krashen²³ l'affirme: « In our native language, we say what we want. In an acquired language, we say what we can... ». Même si ces traducteurs et interprètes admettent que la maîtrise de la langue source est incomplète, ils placent la barre haut pour la maîtrise de la langue cible (Pilar Lorenzo, 2003, p. 96). Certains théoriciens sont alors convaincus que l'interprétation vers une langue étrangère est inacceptable du point de vue linguistique et culturel pour des locuteurs natifs de la langue cible (Kocijančič Pokorn, 2003, p. 117). Newmark (1988, p. 3, cité par Kelly et al., 2003a, p. 23) affirme que les traducteurs travaillent vers leur langue maternelle car c'est la seule façon de traduire naturellement, exactement et de manière efficace. D'autre part, García Yebra (1983, p. 348, cité par Kelly et al., 2003a, p. 23) estime qu'il est presque impossible, sauf dans des cas rares de bilinguisme, qu'un

²³ Stephen Krashen est un linguiste qui a étudié les mécanismes d'apprentissage d'une langue étrangère (Krashen, 1981).

interprète travaille vers une langue étrangère en gardant la même qualité d'interprétation qu'il aurait vers sa propre langue.

a. La restitution

Donovan (2002, p. 7), Rodríguez et Schnell (2003, p. 177) affirment que la restitution est plus difficile vers la langue B. Selon Gile (2005, p. 13), la production requiert 70% des capacités de traitement d'information alors que la compréhension en requiert 30%. De fait, il faut faire un effort supplémentaire lors de la restitution pour éviter l'interférence linguistique. Selon ses affirmations, il est plus facile de travailler vers la langue A puisque la production et la compréhension requièrent 40% de moins de capacité de traitement dans la langue A que dans la langue B. L'étude menée par Clare Donovan en 2002 (Donovan, 2002) démontre que la restitution et l'autocontrôle sont les deux éléments qui prennent le plus de temps et d'efforts lors d'une interprétation vers la langue B. Comme l'autocontrôle est insuffisant et que l'interprète ne maîtrise pas sa langue B aussi bien que sa langue A (Déjean Le Féal, 2005, p. 169), ce dernier contrôle moins bien l'impact de la communication sur son récepteur.

L'interprète est alors moins flexible et instinctif dans sa langue B et sa compétence communicative est moins développée puisqu'il a moins de richesse lexicale (Rodríguez & Schnell, 2003, p. 177). En outre, Szabari (2002, p. 16), Setton et Dawrant (2016, p. 217) précisent que le rendu vient moins naturellement que vers la langue A vu que la vitesse de réaction est réduite en langue B. Par conséquent, l'interprète se sent moins confiant. Seleskovitch et Lederer (2002, citées par Déjean Le Féal, 2005, p. 170) précisent qu'une faiblesse dans la langue B a un effet négatif sur la technique d'interprétation. Par conséquent, une maîtrise imparfaite de la méthode aggrave les problèmes liés au manque de connaissance de la langue.

Déjean Le Féal (2005, pp. 170–171) pense également que les difficultés du retour sont causées par une faiblesse de la langue B. En supposant que le processus mental soit identique dans les deux sens, il semblerait qu'une fois que ce processus soit assimilé, il devrait pouvoir être appliqué à toutes paires de langues. Pourtant, Déjean Le Féal (2005, p. 182) réfute cette affirmation parce que le processus d'extraction de sens d'un discours et la retransmission dans une langue cible doivent être réappris séparément pour chaque paire de langues. Paradis (2002, cité

par Déjean Le Féal, 2005, p. 173) explique que les mécanismes du cerveau sont différents pour la langue A et pour les langues étrangères. En d'autres termes, les régions du cerveau activées lors de l'expression de la langue maternelle ne coïncident pas avec celles activées lors de l'expression d'une langue apprise. Toutefois, plus un orateur sera fluide dans sa langue B grâce à la pratique, plus ces régions activées dans le cerveau ressembleront à celles activées lors de l'utilisation de la langue A.

Déjean Le Féal (2005, p. 181) a analysé des discours d'interprétation vers la langue A et vers la langue B et il en a conclu que l'interprétation retour s'accompagne d'un déclin de la qualité de la langue, d'un manque de clarté, de précision, de fluidité et d'un registre moins élevé. En somme, dans sa langue B, l'interprète manque de connaissance du monde du récepteur (Pilar Lorenzo, 2003, p. 113). De surcroît, l'étude de Donovan (Donovan, 2002) démontre que, sous pression, l'interprète utilise mal certaines expressions en langue B ou se trompe dans les usages grammaticaux. Toutefois, Kalina (2005, p. 38) pense que des professionnels expérimentés devraient avoir une bonne maîtrise de leur langue B et devraient pouvoir jouer avec les nuances du discours source même sous la pression de l'interprétation simultanée.

Tyruk (2002, pp. 52–55) a établi une liste des erreurs les plus fréquentes dans une interprétation vers la langue B. Il cite notamment des calques de structures grammaticales, un emploi erroné des articles et des prépositions, des erreurs de genre, la xénisation des mots²⁴, des erreurs de prononciation, des problèmes de registres, surtout à partir de langues qui sont plus « familières » que d'autres. C'est le cas de l'anglais, qui n'a pas de « vous », ou de l'espagnol, qui utilise plus facilement le « tu » que le français. En outre, l'interprète n'arrive pas à bien rendre les blagues, les anecdotes ou les jeux de mots car il ne trouve pas l'équivalent dans sa langue B. Il tente de paraphraser, mais cela fait perdre de la saveur et alourdit l'interprétation. Surtout pour des discours rapides, l'interprète suivra difficilement

²⁴ C'est-à-dire l'invention de mots inexistants dans la langue B créés suivant les règles morphologiques de la langue B (Tyruk, pp. 52–55).

le rythme et laissera donc tomber des éléments du contenu, il simplifiera trop sa restitution, se corrigera constamment et aura des hésitations (Tyruk, 2002, pp. 52–55) parce qu'il n'a pas encore assez d'automatismes dans sa langue B et ne trouve donc pas assez rapidement d'équivalents d'entités et de concepts de la langue A (Setton & Dawrant, 2016, pp. 226–228).

Déjean Le Féal (2002, p. 27 ; 2005, p. 171) explique que l'interprétation retour peut également avoir des répercussions sur la cohérence du discours parce que l'interprète aura tendance à transposer des morceaux de l'original qu'il parvient à transmettre, sans liens logiques. Déjean Le Féal (2005, p. 169) explique que l'interprète doit d'autant plus écouter l'orateur et sa propre reformulation dans sa langue B. C'est pourquoi il a souvent une intonation artificielle, des imperfections linguistiques ou des lapsus qui ne sont pas corrigés parce que l'interprète ne se rend pas compte qu'il consacre une énergie considérable à la restitution.

Mascuñan Tolón (2003, p. 398–399) explique que la restitution peut être plus ou moins aisée en fonction de la flexibilité de chaque langue. En effet, le lexique et les structures syntaxiques peuvent parfois être similaires entre deux paires de langues ou d'autres fois très différents. Par exemple, l'ordre de la présentation des informations peut varier d'une langue à une autre. En allemand, notamment, le verbe arrive en fin de phrase, ce qui mobilise davantage d'effort de mémorisation à court terme, car l'interprète emmagasine de longs segments d'informations dans la mémoire avant de verbaliser la production.

b. Les interférences linguistiques

D'après Gile, (1995, pp. 214–215, cité par Mascuñan Tolón, p. 396, 2003), Dejean (2002, p. 28), Donovan (2003, p. 374), Seleskovitch et Lederer (1989, p. 42), la restitution vers la langue B comportera des interférences et des calques de la langue A puisque l'interprète ne se détache pas assez du discours source (Setton & Dawrant, 2016, p. 227). L'interférence linguistique, à savoir la langue source qui n'est pas tout à fait éliminée ou désactivée (Déjean Le Féal, 2005, p. 170), existe à la fois vers la langue A et vers la langue B mais se remarque seulement dans la restitution. Par conséquent, les interférences sont plus fréquentes dans la langue B et pour cette raison, la qualité du discours cible diminue (Kalina, 2005, p. 39). L'interprète est plus souvent littéral ce qui nuit à la forme mais aussi à

l'intelligibilité de l'expression. Quelques fois, les clients de services d'interprétation ne comprennent pas ce que l'interprète veut dire car il y a trop d'interférences de sa langue A dans sa restitution. Gile (2005, p. 17) met aussi en garde les locuteurs de langues proches²⁵ comme l'italien et l'espagnol car l'interprète a plus de risques d'interférences linguistiques.

Seel (2005, p. 76) explique qu'il n'y a pas d'interférence de la langue A dans le message non verbal car la culture source (ici la langue A) peut très rarement être rendue telle quelle dans le message non verbal de la culture cible (ici la langue B). Il affirme néanmoins, comme les auteurs précédents, qu'il peut y avoir une interférence de la langue A dans le message verbal de la langue B, mais que cela peut varier qualitativement et quantitativement en fonction des compétences de l'interprète dans sa langue B.

c. Les accents et la prononciation

Les interprètes de l'AIIC considèrent qu'un interprète doit avoir une prononciation d'un locuteur natif (Szabari, 2002, p. 14). Kalina (2005, p. 37) parle même d'accents régionaux qui ne sont pas tolérés par certains utilisateurs de services d'interprétation. En effet, en cabine française, l'accent belge doit être neutralisé et les belgicismes enrayés. Toutefois, Szabari (2002, p. 14) et Kalina (2005, p. 38) expliquent que le niveau de tolérance des utilisateurs de services d'interprétation peut varier d'une langue à l'autre en fonction de l'ouverture de la société et de la proportion de la population étrangère. Kalina (2005, p. 38) donne l'exemple des Espagnols dans les institutions européennes, qui préfèrent écouter un interprète avec un accent espagnol plutôt qu'un interprète avec un accent marqué d'Amérique du Sud. Elle signale également dans son article Quality in the interpreting process : what can be measured and how que les anglophones tolèrent plus l'interprétation retour car souvent ce ne sont pas des locuteurs natifs qui écoutent, et ce, en raison du statut de lingua franca de l'anglais. Au contraire, les francophones tolèrent moins un accent étranger car ce sont principalement des locuteurs natifs qui écoutent l'interprétation et qui n'ont tout simplement pas l'habitude d'entendre un

²⁵ Cognate languages en anglais.

étranger parler le français (Szabari, 2002, p. 14). Szabari (2002, p. 14) met en exergue le fait que si les conférenciers ne parlent pas leur langue maternelle, ils toléreront plus l'interprétation vers la langue B.

Kalina (2005, p. 38) ajoute que le lieu de la réunion peut influencer la tolérance aux accents. En Allemagne par exemple, les interprètes ayant l'allemand en langue B ne sont pas souvent contactés pour des conférences. En revanche, ils le seront si cette réunion en allemand a lieu à Bruxelles.

d. La fatigue

Donovan (2002, p. 7), Szabari (2002, p. 16) et Déjean Le Féal (2002, p. 28) constatent que l'interprète se fatigue plus vite en travaillant vers sa langue B car le retour lui demande plus d'énergie. Une étude en neurophysiologie menée par Gran et Fabbro (1998, p. 40, cités par Iglesias Fernández, 2005, p. 105) a démontré qu'un interprète se fatigue plus en travaillant vers sa langue B car il a moins de contrôle sur la restitution. Déjean Le Féal (2005, p. 181) estime que l'appréhension est plus grande en interprétation retour. Celle-ci génère une tension qui épuise plus vite l'interprète.

Il n'y a pas seulement la fatigue de l'interprète qui entre en jeu, mais aussi la fatigue du client. En effet, les clients sont souvent en train de corriger les imperfections lorsqu'ils écoutent une interprétation retour (Guichot de Fortis, 2017).

e. L'interprétation relais versus l'interprétation retour

L'AIIC (2012), Seleskovitch et Lederer (1989, p. 203) préconisent plutôt le relais que le retour si des interprètes vers la langue A ne sont pas disponibles. Toutefois, Martin (2003, p. 432) pense que le relais comporte plus d'inconvénients que le retour car il y a un plus grand décalage et l'interprète prenant le relais n'est pas synchronisé avec les supports audiovisuels et les gestes de l'orateur. De plus, le manque de compétence culturelle dans la culture source peut nuire à la compréhension du dernier interprète de la chaîne de relais.

3. Tableau récapitulatif des points forts et des difficultés de l'interprétation vers la langue B

Points forts de l'interprétation vers la	Difficultés de l'interprétation vers la		
langue B	langue B		
- Meilleure compréhension de la	- Restitution moins élégante et		
langue A	moins fluide		
→ Interprétation plus complète	→ Moins de ressources, de		
Interprétation plus fidèle au	flexibilité et d'intuition dans		
niveau du sens	la langue B		
 Organisation rapide de 	→ Déclin de la qualité de la		
l'information linguistique et	langue, registre moins élevé,		
culturelle accessible	erreurs grammaticales		
	→ Simplification de la		
	restitution		
- Moins d'effort au niveau de	- Plus d'effort de production		
l'écoute et de l'analyse	- Effet négatif d'une faiblesse de la		
- Meilleure compréhension de la	langue B sur la technique		
communication non verbale	d'interprétation		
- Qualité de l'interprétation	- Manque de clarté et de précision		
maintenue	- Omissions		
- Réponse aux besoins du marché	- Interférences et calques		
- Pas d'incidence d'un léger	- Incidence d'un accent prononcé		
accent sur l'intelligibilité de	sur l'intelligibilité de		
l'interprétation	l'interprétation		
- Facilité pour interpréter des	- Difficulté supplémentaire pour		
discours spécialisés et techniques	interpréter des discours ampoulés		
	et fleuris		

E. L'interprétation sur le marché de l'emploi

Les avis sur l'interprétation retour peuvent être expliqués par la contradiction entre le marché privé et les organisations internationales (Iglesias Fernández, 2005). L'argument pragmatique d'Iglesias Fernández (2005) serait que le marché privé soit plus axé sur l'interprétation biactive alors que les organisations internationales travaillent avec des cabines pures.

Ce chapitre décrit les différents marchés de l'interprétation et plus précisément le marché de l'interprétation biactive.

1. Les organisations internationales principalement « non-biactives »

En général, les organisations internationales avec plus de deux langues de travail optent pour des cabines pures (Szabari, 2002, p. 13, Iglesias Fernández, 2005, p. 107) et les interprètes travaillent à partir de plusieurs langues C vers une langue A (Mascuñan Tolón, 2003, p. 381).

a. L'Union européenne

Prunc (2003, p. 79) indique que la direction générale de l'interprétation (SCIC)²⁶ et la direction générale de l'interprétation de conférence du Parlement européen (DG INTE) recrutent généralement des interprètes qui travaillent vers leur langue maternelle. L'objectif de l'Union européenne (UE) est d'ailleurs le « plurilinguisme » et le « pluriculturalisme » (Prunc, 2003, p. 79). Le site www.europa.eu indique que « tout citoyen de l'UE a le droit de s'adresser aux institutions européennes dans n'importe laquelle des 24 langues officielles, et de recevoir une réponse dans la même langue » (Union européenne, 2018). C'est ce que Fishman (1993, pp. 11–17, cité par Prunc, 2003, pp. 67–79) appelle la démocratie ethnolinguistique, selon lui la situation idéale qui contrebalance les impérialismes linguistiques. Cela signifie qu'aucune langue n'est en position de force et ne domine une autre langue. Dans une communauté multilingue telle que l'Union européenne, cette démocratie ethnolinguistique peut exister grâce aux

²⁶ Le SCIC fournit des services d'interprétation à la Commission européenne, au Conseil européen, au Conseil de l'Union européenne, au Comité européen des régions, au Comité économique et social européen, à la Banque européenne d'investissement, ainsi qu'aux agences et organismes dans les pays de l'Union européenne (Commission européenne, s.d.).

traducteurs et interprètes (Prunc, 2003, p. 79). Cependant, Prunc (2003, p. 79) cite deux limites au fait que toutes les langues de l'UE peuvent être parlées et écoutées : la faisabilité et le coût. En effet, si tous les interlocuteurs parlaient leur langue maternelle, il faudrait autant d'interprètes capables de travailler à partir des langues utilisées par les interlocuteurs et vers celles-ci, ce qui est impossible. Toutefois, si tel était le cas, la part du budget alloué aux interprètes augmenterait. Pour faire diminuer les coûts, plusieurs options existent (Prunc, 2003, p. 79), mais elles limitent la démocratie ethnolinguistique. En premier lieu, Prunc (2003, p. 80) propose d'utiliser un relais, mais selon lui l'utilisation d'un relais ferait perdre les nuances de la culture et de la langue sources. En deuxième lieu, il suggère de réduire le nombre de langues de travail, c'est-à-dire les langues A des interprètes, à trois ou quatre. La plupart des interlocuteurs pourraient alors continuer de s'exprimer dans leur langue maternelle, mais ne pourraient plus l'écouter puisqu'elle sera interprétée vers un nombre réduit de langues. Dans ce cas, il n'y aurait plus d'égalité de langues chez les récepteurs (Prunc, 2003, p. 80). En troisième lieu, Prunc (2003, p. 80) avance également sur un ton ironique l'idée de l'esperanto, mais dans ce cas-là, aucun interlocuteur ne pourra s'exprimer dans sa langue maternelle. L'objectif de maintenir la diversité culturelle est donc difficile à atteindre. Étonnement, Prunc ne propose pas l'option de l'interprétation biactive qui diminuerait pourtant les coûts.

L'Union européenne accorde beaucoup d'importance à l'interprétation attendu qu'elle consacre 40% de son budget à l'interprétation (Dell'Alba, 2001, cité par Stévaux, 2003, p. 336). Vu les 24 langues officielles de l'Union européenne (Union européenne, 2018), ce n'est pas surprenant.

Lors d'un stage que j'ai réalisé à la Commission européenne, Franz Lemaître, chef d'unité de l'interprétation de la langue française, et Pascal Mathieu, chef d'unité adjoint de l'interprétation de la langue française, ont parlé de la place de l'interprétation vers la langue B à la Commission européenne. Selon eux, les interprètes biactifs à la Commission européenne sont surtout recrutés pour des missions à l'étranger. Ils estiment que le retour est un choix : l'interprète doit décider de miser sur sa langue B au détriment des langues C, ou décider de se concentrer seulement sur les langues C.

b. L'Organisation des Nations Unies

L'Organisation des Nations Unies (ONU) compte six langues officielles (Nations Unies, s.d.). Les interprètes du français, de l'anglais, du russe et de l'espagnol ne travaillent que vers leur langue A, mais les interprètes chinois et arabes sont biactifs et ont respectivement les langues chinoises et arabes en langue A. Une des raisons pourrait être que rares sont les locuteurs étrangers qui arrivent à maîtriser l'arabe et le chinois comme des locuteurs natifs (Donovan et al., 2002, p. 1; Szabari, 2002, p. 12). La plupart du temps, les Chinois seront biactifs chinois < > anglais et les Arabes biactifs arabe <> français (Iglesias Fernández, 2005).

À titre de comparaison avec l'Union européenne, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies ne consacre que 20% de son budget à l'interprétation (Dell'Alba, 2001, cité par Stévaux, 2003, p. 336), c'est moitié moins, mais il n'y a que six langues officielles.

2. Les organisations internationales biactives

Les organisations internationales avec deux langues officielles travaillent généralement avec des cabines biactives (Donovan et al., 2002, p. 1). L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (Stévaux, 2003, p. 337; www.nato.int), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Stévaux, 2003, p. 337; www.oecd.org), la Communauté du Pacifique (SPC) (www.spc.int) sont des exemples d'organisations internationales biactives anglais < > français. La Banque mondiale et le Conseil de l'Europe sont d'autres exemples d'organisations internationales où les interprètes peuvent travailler vers leur langue B (Guichot de Fortis, 2014).

3. Le marché privé

Sur le marché privé, les interprètes sont majoritairement biactifs (Donovan et al., 2002, p. 1; Iglesias Fernández, 2005, p. 107). Kalina (2005, p. 37) avance que c'est aussi le cas pour les interprètes qui travaillent dans le domaine juridique et dans les services publics. Leur langue A est très souvent la langue nationale du pays dans lequel ils se trouvent et leur langue B est habituellement l'anglais (Donovan et al., 2002, p. 1; Déjean Le Féal, 2005, p. 167). Dans le passé, l'interprétation était presque exclusivement limitée aux organisations internationales, mais depuis 2005, la demande dans le secteur privé a fortement augmenté en Europe occidentale

(Déjean Le Féal, 2005, p. 167). Le marché libre dans cette zone géographique n'est pas aussi rigide que celui des organisations internationales puisque les interprètes germanophones, anglophones, hispanophones et francophones sont souvent amenés à travailler vers leur langue B sur le marché privé local et régional (Szabari, 2002, p. 13). Dans le monde d'aujourd'hui où commerce et mondialisation sont rois, le temps est en permanence compté et les budgets serrés (Guichot de Fortis, 2014). C'est alors souvent pour des raisons économiques et pratiques que les clients de services d'interprétation engagent des interprètes biactifs (Mascuñan Tolón, 2003, p. 381; Iglesias Fernández, 2005, p. 108).

Premièrement, les raisons économiques : si un client souhaite avoir recours aux services d'interprètes qui ne travaillent que vers leur langue A, le coût sera plus élevé (Szabari, 2002, p. 14). Par exemple, pour une réunion où l'anglais et le français sont les langues utilisées, un client devra engager quatre interprètes pour des cabines pures : deux interprètes ayant l'anglais en langue A et deux interprètes ayant le français en langue A vu qu'il faut deux interprètes par cabine. Si le client opte pour des interprètes biactifs, il n'en aura besoin que deux (Mascuñan Tolón, 2003, p. 381). Les calculs peuvent être faits rapidement, le client n'aura besoin que d'une cabine pour les interprètes biactifs, mais de deux cabines pour des interprètes ne travaillant que vers leur langue A. Par conséquent, le prix sera divisé par deux.

Deuxièmement, les raisons pratiques: vu que les salles de réunions ou de conférences du marché privé ne disposent souvent pas d'installations fixes, les organisateurs doivent louer des cabines d'interprétation portables, des techniciens du son, etc. ce qui occasionne un surcoût. De plus, en raison d'une question de place dans la salle, il est parfois possible de ne mettre qu'une seule cabine d'interprétation (Mascuñan Tolón, 2003, p. 381). Szabari (2002, p. 14) pense que cette tendance pourrait faire diminuer la qualité de la langue B car des utilisateurs de services d'interprétation pourraient engager des interprètes qui se disent biactifs mais qui en réalité ne maîtrisent pas leur langue B suffisamment pour pouvoir interpréter vers celle-ci.

4. Évolution du marché de l'interprétation vers la langue B

L'interprétation biactive s'est principalement développée en Asie et dans les pays de l'Europe de l'Est, notamment au Viêt Nam et dans les pays baltes (Donovan et al., 2002, p. 1). Une enquête menée en Hongrie par Szabari (2002, p. 13) en 2000 auprès d'une centaine d'interprètes de conférence hongrois révèle que 50% des interprétations étaient effectuées vers la langue A et 50% vers la langue B. Jankovic (1991, cité par Stévaux, 2003, p. 338) affirme qu'en Bulgarie, en République Tchèque, en Slovaquie, en Grèce, en Croatie, en Serbie, en Slovénie, en Bosnie et au Monténégro, l'interprétation biactive est la norme. Le marché privé russe est devenu biactif dans les années 1980. Les interprètes travaillent surtout en anglais et en russe, à tel point qu'ils n'utilisent même pas leur troisième langue (Chernov, 1999, pp. 46–47, cité par Stévaux, 2003, p. 338).

Dans le cas de l'Europe, les pays de l'Est utilisent plus l'interprétation biactive parce qu'ils sont les membres les plus récents de l'Union européenne et qu'ils possèdent des langues moins répandues que le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand, qui sont parlées par les anciens membres de l'Union européenne. La demande en interprétation biactive a donc surtout augmenté pour la communication entre des langues mineures et majeures ou entre des langues mineures (Szabari, 2002, p. 13). En effet, des interprètes biactifs sont nécessaires dès lors qu'une langue moins connue est utilisée et qu'il n'y a pas d'interprètes capables de comprendre cette langue moins diffusée et de travailler vers une langue plus répandue (Szabari, 2002, p. 13; Donovan, 2003, p. 368; Donovan et al., 2002, p. 1; Kelly et al., 2003a, p. 26; Kelly et al., 2003b, p. 51). En somme, l'interprétation biactive est nécessaire à cause du manque d'interprètes professionnels natifs de la langue cible (Iglesias Fernández, 2005, p. 104; Kelly et al., 2003b, p. 51). Pour illustrer cette affirmation, Donovan et al (2002, p. 1) affirment que dans les pays baltes, il n'y a pas d'interprètes avec une connaissance suffisante de la langue du pays en question pour interpréter vers le français.

L'interprétation biactive a fait son apparition en Europe occidentale vers 1985 pour répondre à la mondialisation de l'économie européenne (Déjean Le Féal, 2005, p. 168). D'après les constatations précédentes, l'interprétation biactive est certes moins répandue en Europe occidentale, mais ce n'est pas le cas pour tous les pays de cette zone géographique. À titre d'exemple, l'Espagne pratique presque

exclusivement l'interprétation biactive (Kelly et al., 2003a, p. 29), car son marché n'est pas prioritairement institutionnel, mais privé. De nombreuses interprétations au Danemark sont aussi réalisées de la langue A vers la langue B. Pilar Lorenzo (2003, pp. 94–97) affirme qu'il s'agit d'une pratique courante dans la vie professionnelle de traducteurs et d'interprètes danois. Cette auteure est convaincue que la plupart des traducteurs et interprètes danois travaillent plus vers l'anglais (leur langue B) que vers le danois (leur langue A). En effet, la plupart des Danois comprennent déjà bien l'anglais et n'ont donc pas besoin de médiateurs pour le comprendre. Les interprètes travaillent alors généralement pour des Danois qui s'expriment dans leur langue maternelle en s'adressant à un public anglophone. Pilar Lorenzo (2003, p. 97) regrette que les Danois ne travaillent presque plus vers leur langue maternelle. Au Danemark, les écoles d'interprétation enseignent l'interprétation biactive anglais < > danois et pourraient aussi ajouter l'interprétation entre deux langues étrangères, une pratique qui existe d'ailleurs déjà vu que l'anglais est maîtrisé par beaucoup de Danois.

Comme au Danemark, les habitants des autres pays nordiques ont également une très bonne connaissance de l'anglais étant donné qu'ils parlent des langues peu connues en dehors de leurs frontières nationales (Pilar Lorenzo, 2003, pp. 94–97). Par extension, même dans d'autres pays du monde, l'anglais est très souvent la langue B des interprètes (Pilar Lorenzo, 2003, p. 97; Iglesias Fernández, 2005, p. 109). En effet, l'anglais est devenu une *lingua franca* et est souvent la langue source ou la langue cible dans la plupart des conférences partout dans le monde (Déjean Le Féal, 1998, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 109). De plus, il est rare de trouver des interprètes avec un anglais A à proximité d'un évènement se déroulant en Grèce par exemple, alors plutôt que d'envoyer des interprètes par avion, les clients de services d'interprétation utilisent des interprètes locaux qui ont un bon retour en anglais (Kalina, 2005, p. 40).

Même s'il y a peu de données empiriques sur l'incidence professionnelle de l'interprétation biactive au Danemark et en Espagne, Kelly et al. (2003b, p. 47) soulignent qu'en revanche, seulement 16% des interprétations au Royaume-Uni se font vers une langue B. Kalina (2005, p. 42) explique que la situation au Royaume-Uni a quand même évolué, car les organisateurs de conférences engagent moins d'interprètes qui ne travaillent que vers leur langue A puisqu'ils trouvent que

l'interprétation vers la langue B est tout aussi bonne. Selon Guichot de Fortis (2014), la demande d'interprètes biactifs a surtout augmenté dans des villes francophones telles que Paris, Bruxelles et Genève. Dans ces villes, les interprètes travaillent beaucoup en anglais < > français. Par conséquent, les marchés de l'interprétation biactive varient d'un pays à l'autre (Beeby, 2003, p. 158) et en fonction de la demande réelle qui existe dans un lieu donné à un moment précis (Kelly et al., 2003b, p. 46). En tout cas, Martin (2005, p. 88), Donovan (2003, p. 368), Kelly et al. (2003b, pp. 47–59) affirment qu'il y a bien une demande d'interprétation vers la langue B, et qu'elle a bien sa place sur la plupart des marchés du monde entier.

L'Union européenne a également dû renoncer à sa politique de n'avoir recours qu'à des interprètes ne travaillant que vers leur langue A pour pallier toutes les combinaisons linguistiques depuis son élargissement en 2004 (Kelly et al., 2003a; Stévaux, 2003, p. 336; Déjean Le Féal, 2005, p. 168). Des quatre langues officielles (le français, l'allemand, l'italien et le néerlandais) à l'origine de l'ancêtre de l'UE, la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) fondée en 1951, l'Union européenne est passée à 24 langues officielles en 2013 (Union européenne, 2018; Déjean Le Féal, 2005, p. 168). Un interprète ne peut pas travailler à partir de toutes ces langues vers sa langue maternelle (Szabari, 2002, p. 16), c'est pourquoi l'Union européenne s'est vue obligée d'intégrer l'interprétation vers la langue B et de désigner des pivots (Iglesias Fernández, 2005, p. 108; Kelly et al., 2003a). C'est surtout au Parlement européen qu'il faut utiliser le relais, car il y a beaucoup de combinaisons linguistiques et pas assez d'interprètes ayant des combinaisons telles que le portugais et le finnois ou le grec et le néerlandais (Setton, 1999, p. 1 et p. 343, cité par Stévaux, 2003, p. 336). Par ailleurs, lors de sommets de l'Europe centrale ou de l'Est, lorsque les langues officielles sont le polonais, le tchèque, le slovaque, le hongrois, le slovène et le roumain, il est impossible de trouver une équipe d'interprètes qui puissent interpréter vers leur langue A à partir de toutes les langues utilisées lors de la conférence sans passer par le relais et l'interprétation vers la langue B qui est souvent l'anglais, le français ou l'allemand (Szabari, 2002, pp. 12–13).

III. ENQUÊTE

A. Méthodologie

1. Préparation

Après avoir pris connaissance des différents avis et des diverses études réalisées au sujet de l'interprétation biactive, il m'a semblé utile de rassembler quelques données. Tout d'abord, j'ai récolté des statistiques de la Commission européenne, de l'OTAN et du site internet de l'AIIC (2018) afin de connaître le nombre de fonctionnaires et d'indépendants biactifs anglais <> français à Bruxelles.

Ensuite, j'ai choisi de réaliser une étude qualitative et exploratoire (Hale & Napier, 2013, p. 11) sur le profil d'interprètes de conférence biactifs anglais <> français sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles. En effet, à partir de recherches sur les faits et le contexte, j'ai reformulé des questions pour mon étude et généré de nouvelles hypothèses (Hale & Napier, 2013, p. 12).

Quantitative studies generally operate within a hypothetico-deductive paradigm, where hypotheses are deduced from the theory. [...] As the words imply, under quantitative methods, concepts are converted into numbers and are quantified. [...] Qualitative studies will use more general questions that will elicit more complex answers. [...] Under qualitative methods, the quality or characteristics of concepts are explored, described or interpreted.

Hale et Napier (2013, pp. 8–15)

Les données de cette étude proviennent de techniques d'élucidation non structurée, c'est-à-dire, d'entretiens (Hale & Napier, 2013, p. 16) dans le but d'analyser et de comparer différents profils. C'est ce que Hale et Napier (2013, p. 16) appellent une recherche empirique, car de nouvelles données sont rassemblées à partir d'entretiens.

J'ai utilisé un échantillon d'opportunité (Hale & Napier, 2013, p. 72), c'est-à-dire que je me suis entretenue avec des sujets que j'ai contactés grâce à des relations dans le monde de l'interprétation. J'ai étudié cet échantillon d'un point de vue qualitatif. En effet, contrairement à une étude quantitative qui porterait sur l'ensemble des interprètes biactifs anglais < > français à Bruxelles, mon analyse

porte sur une fraction de la population totale : je me suis centrée sur douze interprètes de conférence dans le secteur privé et institutionnel principalement non biactif (la Commission européenne) et biactif (l'OTAN) à Bruxelles. Dès lors, cette étude n'est pas représentative et les résultats ne peuvent nullement être généralisés. Néanmoins, j'ai peut-être pu jeter les bases pour d'autres recherches et mon enquête pourrait être approfondie.

J'ai opté pour des entretiens semi-structurés puisque j'avais une série de thématiques sous forme de questions (cf. annexe 1) pour guider l'entretien ainsi qu'une limite de temps (entre 30 et 45 minutes) (Hale & Napier, 2013, p. 97). Je voulais que les entretiens prennent surtout la forme d'une discussion ouverte et que les participants se sentent libres de répondre et de s'étendre à d'autres thématiques sur lesquelles je pouvais rebondir. D'ailleurs, je n'ai pas fourni les questions à l'avance aux participants. J'ai également élaboré un questionnaire afin d'obtenir des informations générales: leur sexe, leur âge, leurs années d'expérience en interprétation, leurs qualifications, leur pays d'origine et de résidence, leur adhésion éventuelle à l'AIIC et leur statut (indépendant ou fonctionnaire) (cf. annexe 2). J'ai pris en compte le côté « éthique » dans mon étude : d'une part l'éthique de considération à l'égard des participants et l'éthique sur la façon de collecter, analyser et présenter les données (Hale & Napier, 2013, p. 46). Pour ce faire, j'ai rédigé une fiche d'information (cf. annexe 3) qui résume le contenu de mon travail de fin d'études et une fiche de consentement (cf. annexe 4). Cette dernière détaille leur engagement : ils peuvent se retirer à tout moment du processus d'enquête sans donner de raison et sans subir de conséquences. En outre, elle indique que l'entretien sera enregistré²⁷ mais pas diffusé et que l'anonymat sera assuré.

²⁷ Une clé USB a été déposée au secrétariat en version unique, pour consultation éventuelle par un des membres du jury.

2. Réalisation

J'ai d'abord mené un entretien pilote mi-février de cette année afin d'évaluer la durée de celui-ci et la pertinence des questions, qui ont d'ailleurs été pour certaines reformulées. Le participant à cet entretien pilote a été inclus dans l'ensemble des participants de l'étude, car il répondait tout à fait aux critères de recherche. Ensuite, j'ai envoyé un courriel à vingt interprètes biactifs²⁸ du marché privé et/ou institutionnel. Sur les vingt courriels envoyés, onze interprètes ont répondu favorablement. J'ai été agréablement surprise de recevoir autant de réponses. Cependant, il a fallu pour certains relancer ma demande à plusieurs reprises. Dans le courriel, les fiches d'information (cf. annexe 3) et de consentement (cf. annexe 4) se trouvaient en pièces jointes.

Mon objectif initial était de m'entretenir avec une dizaine d'interprètes. Objectif atteint, puisque j'ai pu discuter avec douze interprètes entre le 15 février 2018 et le 23 avril 2018. La moitié des entretiens se sont faits en présence des personnes, soit à Bruxelles, soit à Liège et l'autre moitié s'est déroulée par vidéoconférence. Les interprètes avaient le choix de faire l'entretien dans leur langue de préférence : l'anglais ou le français. En fin de compte, tous les entretiens se sont déroulés en français. La durée moyenne des entretiens était d'une demi-heure, le plus court a duré vingt minutes, le plus long une heure. Au début de l'entretien, j'ai expliqué à nouveau l'objectif de ce travail et l'accord de confidentialité repris dans la fiche de consentement (cf. annexe 4) soumise à signature. Ensuite, les participants ont rempli le questionnaire d'informations générales, puis l'enregistrement de l'entretien a commencé. En général, j'ai d'abord posé quelques questions (cf. annexe 1) en fonction des thématiques qui devaient être abordées, puis la discussion a pris surtout la forme d'une conversation. J'ai pu prendre quelques notes afin de pouvoir rebondir sur certains sujets. Les notes m'ont aussi permis d'optimiser les analyses. Les enregistrements n'ont pas été retranscrits, ils ont été réécoutés et les données ont été entrées dans un tableau pour faciliter la comparaison. Ensuite, ces données ont été classées et rédigées par thème. Comme je n'ai pas fait d'observation de terrain, les données que j'ai obtenues sont ce que les interprètes

²⁸ J'exclus ici le participant à l'entretien pilote à qui j'ai envoyé le premier courriel.

disent de leur travail. En m'appuyant sur les idées d'Hale et Napier (2013, p. 16), j'ai pu voir si les entretiens correspondaient aux éléments théoriques à propos de l'interprétation biactive. Pour garder l'anonymat des participants, le masculin dans sa forme générique a été utilisé.

B. Statistiques

Ce chapitre présente les statistiques récoltées auprès de la Commission européenne, de l'OTAN et de l'AIIC. Ces statistiques permettent de connaître le nombre d'interprètes biactifs anglais <> français.

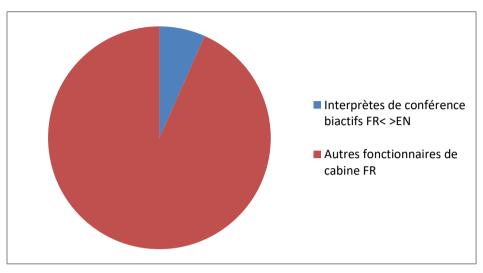
1. Statistiques de la Commission européenne

Pascal Mathieu, chef d'unité adjoint de l'interprétation de la langue française à la Commission européenne, a fourni les statistiques d'interprètes biactifs anglais < > français fonctionnaires et indépendants de la cabine française et anglaise, c'est-à-dire avec un français en langue A ou un anglais en langue A. Les interprètes indépendants de la cabine française et anglaise sont accrédités à la Commission européenne. La période de référence va du 01/01/2017 au 13/12/2017 (cf. annexe 5).

Mon objectif était de connaître la proportion d'interprètes ayant un retour anglais avec le français comme langue A et la proportion d'interprètes ayant un retour français avec l'anglais comme langue A. En outre, je voulais connaître la proportion de travail vers la langue A et en biactif.

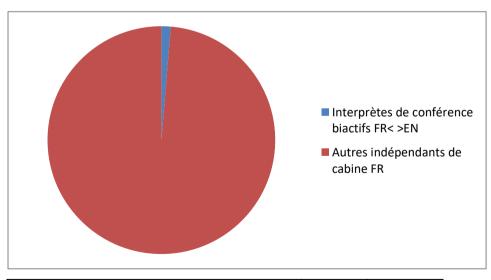
a. Résultats pour la cabine française

Sur 45 fonctionnaires de cabine française, trois sont interprètes de conférence biactifs anglais <> français.



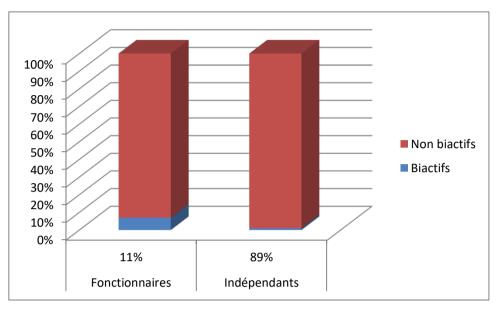
		%
Interprètes de conférence biactifs FR<>EN	3	7%
Autres fonctionnaires de cabine FR	42	93%
Total fonctionnaires de cabine FR	45	

Sur 377 indépendants de cabine française, cinq sont interprètes de conférence biactifs anglais <> français.



		%
Interprètes de conférence biactifs FR<>EN	5	1%
Autres indépendants de cabine FR	372	99%
Total indépendants de cabine FR	377	

En cabine française, il y a proportionnellement plus d'interprètes fonctionnaires biactifs anglais < > français que d'indépendants biactifs anglais < > français. 7% des fonctionnaires sont biactifs et seulement 1% des indépendants sont biactifs.

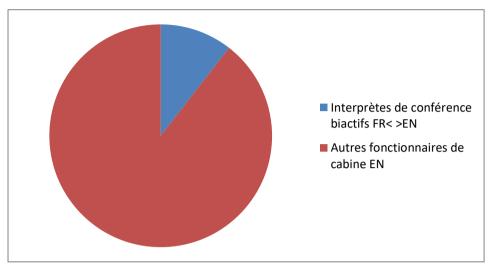


FR		%
Fonctionnaires	45	11%
Indépendants	377	89%
Total	422	

FR		Biactifs	Non biactifs
Fonctionnaires	11%	7%	93%
Indépendants	89%	1%	99%

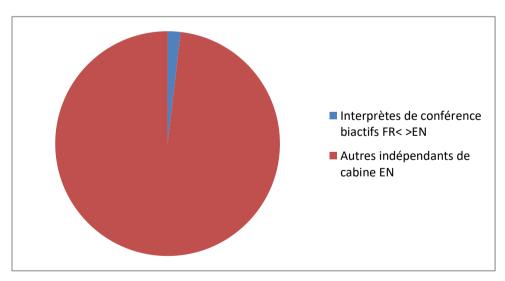
b. Résultats pour la cabine anglaise

Sur 57 fonctionnaires en cabine anglaise, six sont interprètes de conférence biactifs anglais <> français.



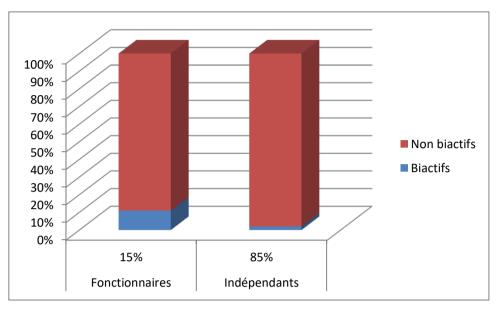
		%
Interprètes de conférence biactifs FR<>EN	6	11%
Autres fonctionnaires de cabine EN	51	89%
Total fonctionnaires de cabine EN	57	

Sur 320 indépendants de cabine anglaise, vingt sont interprètes de conférence biactifs anglais <> français.



		%
Interprètes de conférence biactifs FR<>EN	6	2%
Autres indépendants de cabine EN	314	98%
Total indépendants de cabine EN	320	

En cabine anglaise, il y a proportionnellement plus d'interprètes fonctionnaires biactifs anglais <> français que d'indépendants biactifs anglais <> français. 11% des fonctionnaires sont biactifs et seulement 2% des indépendants sont biactifs.



EN		%
Fonctionnaires	57	15%
Indépendants	320	85%
Total	377	

EN		Biactifs	Non biactifs
Fonctionnaires	15%	11%	89%
Indépendants	85%	2%	98%

c. Conclusion

Les statistiques ci-dessus démontrent que les interprètes de la Commission européenne travaillent moins vers leur langue B vu qu'il y a peu d'interprètes biactifs anglais < > français. Et même en tant qu'interprète biactif anglais < > français, la proportion de travail vers la langue A est toujours plus élevée. Comme l'AICE l'indique (http://www.aice-interpretes.com), la raison s'explique peut-être par le fait que cette institution a les moyens d'avoir des cabines pures. Autre constat pour la cabine anglaise et la cabine française : il y a proportionnellement plus d'interprètes fonctionnaires biactifs anglais < > français que d'interprètes indépendants biactifs anglais <> français. Toutefois, ce dernier constat pourrait être influencé par le fait que tous les interprètes fonctionnaires de la cabine anglaise et

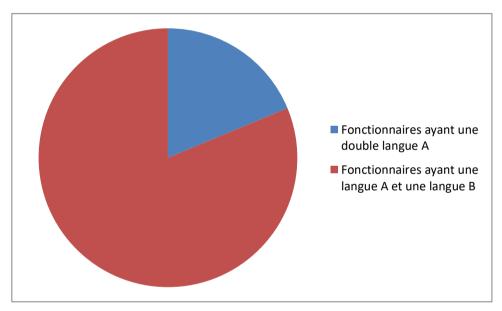
française ont répondu à l'enquête alors que peu d'interprètes indépendants ont participé (cf. annexe 5).

2. Statistiques de l'OTAN

Christopher Guichot de Fortis, interprète à l'OTAN, a fourni les statistiques d'interprètes fonctionnaires et indépendants de l'OTAN. Vu que les réunions de cette organisation se déroulent en anglais ou en français exclusivement, il va de soi que les statistiques ne concernent que des interprètes biactifs anglais < > français. Les données ont été communiquées le 01/11/2017.

À l'OTAN, il y a 32 fonctionnaires, dont neuf sont membres de l'AIIC. Selon Christopher Guichot de Fortis, il y a environ 20 indépendants sur la liste de l'OTAN.

Sur les 32 fonctionnaires, six ont une double langue A. Il y en a alors 26 qui ont une langue A et une langue B.



		%
Fonctionnaires ayant une double langue A	6	19%
Fonctionnaires ayant une langue A et une langue B	26	81%
Total fonctionnaires	32	

3. Statistiques de l'AIIC

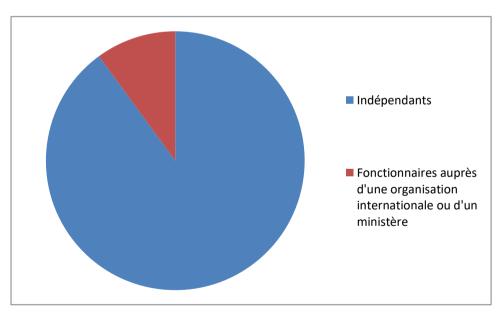
Ces statistiques proviennent du répertoire du site internet de l'AIIC (2018) et concernent les interprètes biactifs anglais < > français basés à Bruxelles. Ces statistiques ont été récoltées le 02/05/2018 (cf. annexe 6).

Mon objectif était de savoir combien de membres de l'AIIC basés à Bruxelles étaient biactifs anglais < > français. J'ai pris en compte seulement les interprètes ayant l'anglais ou le français en langue A et pas les interprètes biactifs anglais < > français ayant l'anglais et le français en langue B, à savoir aucune des deux langues en langue A.

a. Les interprètes fonctionnaires et indépendants

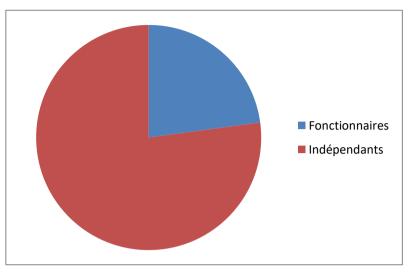
L'AIIC compte actuellement 3016 membres présents dans 287 villes qui traduisent pour les entreprises et les organisations internationales, 90% d'entre eux exerçant à titre libéral. 303 sont interprètes fonctionnaires auprès d'une organisation internationale ou d'un ministère.

(www.aiic.net)



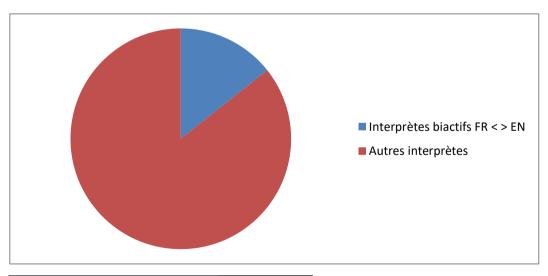
Indépendants	2713	90%
Fonctionnaires auprès d'une organisation internationale ou	303	10%
d'un ministère		
Total interprètes membres de l'AIIC	3016	

Sur 328 interprètes membres de l'AIIC basés à Bruxelles, 75 interprètes sont fonctionnaires et 253 sont indépendants.



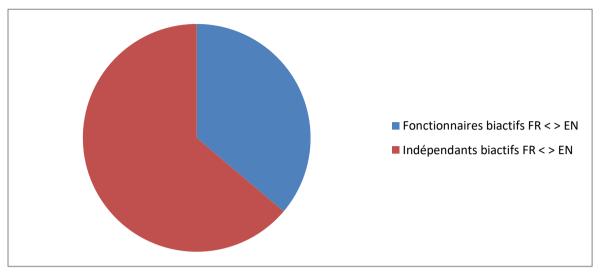
		%
Fonctionnaires	75	23%
Indépendants	253	77%
Total	328	

Sur 328 interprètes membres de l'AIIC basés à Bruxelles, 47 sont interprètes de conférence biactifs et ont le français ou l'anglais en langue A et le français ou l'anglais en langue B.



Interprètes biactifs FR <> EN	47	14%
Autres interprètes	281	86%
Total	328	

Sur 47 interprètes biactifs anglais < > français, 17 sont fonctionnaires et 30 sont indépendants.

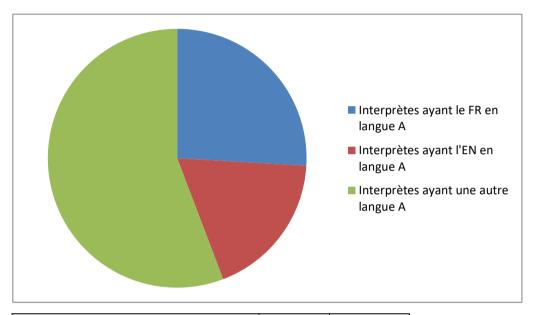


		%
Fonctionnaires biactifs FR <> EN	17	36%
Indépendants biactifs FR <> EN	30	64%
Total	47	

b. La langue A et la langue B

Sur 328 interprètes membres de l'AIIC basés à Bruxelles, 85 interprètes ont le français en langue A, 14 d'entre eux ont le français comme deuxième ou troisième langue A.

Sur 328 interprètes membres de l'AIIC basés à Bruxelles, 60 interprètes ont l'anglais en langue A, 11 d'entre eux ont l'anglais comme deuxième ou troisième langue A.

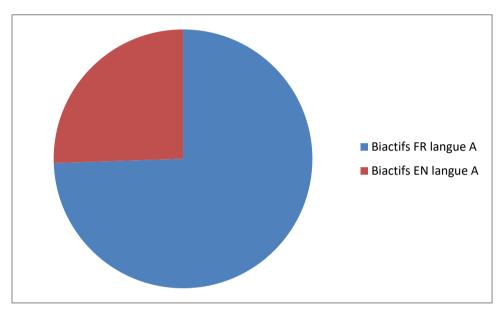


		%
Interprètes ayant le FR en langue A	85	26%
Interprètes ayant l'EN en langue A	60	18%
Interprètes ayant une autre langue A	183	56%
Total interprètes	328	

Sur 85 interprètes ayant le français en langue A, 35 sont interprètes de conférence biactifs anglais <> français.

Sur 60 interprètes ayant l'anglais en langue A, 12 sont interprètes de conférence biactifs anglais <> français.

Sur 47 interprètes de conférence biactifs anglais < > français, 9 ont une double langue A, c'est-à-dire que le français et l'anglais sont toutes les deux leur langue A.



		%
Biactifs FR langue A	35	74%
Biactifs EN langue A	12	26%
Total	47	

c. Conclusion

À l'inverse de la Commission européenne, il y a proportionnellement plus d'interprètes biactifs anglais < > français sur le marché bruxellois. En outre, il y a proportionnellement plus d'interprètes indépendants biactifs anglais < > français que de fonctionnaires biactifs anglais < > français. Les interprètes de conférence biactifs anglais < > français ayant le français en langue A sont plus nombreux que ne le sont ceux ayant l'anglais en langue A. Donovan et al. (2002, p. 1) et Déjean Le Féal (2005, p. 167) expliquent que la langue A de l'interprète est très souvent la langue nationale du pays dans lequel ils se trouvent et leur langue B est habituellement l'anglais. La majorité des interprètes ont alors sûrement le français en langue A car Bruxelles est une ville bilingue français-néerlandais.

C. Échantillon

Sur les douze interprètes qui ont accepté les entretiens, sept sont des femmes et cinq des hommes.

Cinq participants ont moins de trente-cinq ans et sept participants ont plus de quarante ans.

Quatre participants ont plus de vingt ans d'expérience en interprétation et cinq interprètes ont moins de cinq ans d'expérience dans le métier.

Un seul participant n'a pas de diplôme en interprétation de conférence et s'est formé au fur et à mesure de son parcours professionnel.

Tous les participants vivent en Belgique, mais seulement la moitié est d'origine belge.

Deux participants sont membres de l'AIIC.

Neuf interprètes ont le statut d'indépendant et les trois autres sont fonctionnaires.

Sept interprètes travaillent sur le marché privé, deux à la Commission européenne et trois à l'OTAN. Dans chacune des trois catégories, il y a un interprète ayant l'anglais en langue A. Cela signifie que sur les douze participants, neuf ont le français en langue A. Il y a aussi un participant qui possède une double langue A (anglais et français).

D. Analyse des données

1. Apprentissage de la langue B

Neuf participants sur douze ont commencé à apprendre leur langue B à l'école secondaire et les douze ont poursuivi leur apprentissage à l'université. Deux personnes ont d'ailleurs précisé que leur cours de langue B en secondaire était assez poussé. Parmi les trois sujets restants, l'un avait déjà commencé à apprendre sa langue B par lui-même en regardant la télévision et en côtoyant des étudiants étrangers à l'école, un autre a suivi un enseignement bilingue anglais-français en primaire et en secondaire, et le troisième a suivi un enseignement primaire dans sa langue B et une partie du secondaire en section bilingue anglais-français. Seuls deux des interprètes de l'étude sont nés de parents bilingues anglais-français. Un participant qui affirme ne pas avoir été « baigné » dans sa langue B lors de son enfance déclare qu'après plus de 25 ans d'expérience en interprétation, il ne sait plus s'il « rêve en anglais ou en français ». Pourtant, il avoue que sa langue B en est bien une étant donné qu'il y a quand même une partie de la culture de sa langue B qu'il ne connaît pas. Il indique qu'il s'agit surtout de la « culture de la jeunesse » comme les comptines et les contes. Le profil de cet interprète biactif prouve bien qu'il ne faut pas forcément apprendre une langue B à un très jeune âge pour pouvoir l'utiliser en interprétation.

Cinq participants ont fait au moins un séjour de plus de trois mois dans un pays de leur langue B avant de se lancer dans leur carrière en interprétation et affirment que ce voyage leur a permis de renforcer leur langue B. Un de ces interprètes affirme avoir également travaillé dans un milieu bilingue qui lui a permis de pratiquer sa langue B. Trois interprètes ont étudié et vécu dans des pays de leur langue B et trois vivent actuellement dans un pays de leur langue B. Deux participants affirment ne jamais avoir vécu dans un pays de leur langue B, mais l'un d'entre eux avoue faire beaucoup de séjours professionnels et privés dans des pays de sa langue B.

Neuf interprètes sur douze disent avoir choisi d'être biactifs anglais < > français pour répondre à la demande du marché privé. Deux participants ont évoqué la grande demande en interprétation biactive après la signature du Traité de Maastricht en 1992. Seulement cinq interprètes disent avoir répondu à une demande du marché institutionnel, à savoir la Commission européenne et l'OTAN. Comme l'avaient

indiqué Franz Lemaître et Pascal Mathieu, deux sujets ont affirmé que l'interprétation biactive à la Commission européenne est surtout utilisée pour des missions à l'étranger en interprétation de liaison ou en interprétation consécutive pour accompagner des représentants de la Commission européenne. En outre, les deux interprètes font part d'autres circonstances précises dans lesquelles le retour est utilisé. Tout d'abord, les interprètes dans des cabines de langues rares sont biactifs et font très souvent un retour vers l'anglais, comme l'indiquent Szabari (2002, p. 13), Donovan (2003, p. 368), Donovan et al (2002, p. 1), Kelly et al. (2003a, p. 26), Kelly et al. (2003b, p. 51) dans le chapitre consacré aux marchés de l'interprétation. Ensuite, les interprètes biactifs anglais < > français travaillent lors de conférences de presse et de certaines réunions bilingues telles que le « club des ONG » où l'on discute du statut des ONG. Lors de ces dernières, plusieurs options sont possibles : en premier lieu, deux interprètes sont en cabine française et deux sont en cabine anglaise, ce sont donc des cabines pures. En deuxième lieu, deux ou trois interprètes travaillent en biactif et sont souvent dans une configuration avec cheval, ce qui veut dire que trois interprètes se trouvent en cabine : deux interprètes travaillent vers leur langue A (par exemple, un aura le français en langue A et l'autre l'anglais en langue A), et le troisième interprète sera l'interprète biactif qui travaillera à la fois vers l'anglais et vers le français.

Six personnes sondées ont également mentionné leur affinité pour la langue anglaise. « J'aime travailler vers l'anglais car c'est une langue qui est très réactive, avec peu de mots, l'anglais permet d'exprimer des choses précises, nuancées, plus facilement qu'en français », a dit un des participants. De surcroît, ces participants ont parlé de leur passion pour l'interprétation biactive anglais < > français. Une personne a également choisi l'interprétation biactive par intérêt financier. Enfin, cinq participants ont choisi l'interprétation biactive en raison de leur parcours personnel.

2. Ajout de la langue B

Seulement cinq participants sur les douze ont suivi des cours d'interprétation vers leur langue B pendant leurs études en interprétation de conférence. En ce qui concerne les sept autres, trois se sont entraînés chez eux pendant leurs études et trois se sont entraînés chez eux après le Master en interprétation de conférence. Seul un des participants a appris à interpréter vers sa langue B « sur le tas », sans entrainement en amont.

Huit participants ont commencé par proposer des interprétations vers leur langue B sur le marché dès qu'ils ont commencé à travailler en tant qu'interprète de conférence. Ils ont alors ajouté officiellement leur langue B à leur combinaison linguistique. Un interprète affirme avoir un retour officiel seulement sur le marché privé. Selon lui, cela dépend du client, du sujet et de la durée de la réunion. Un autre participant affirme aussi choisir les réunions pour lesquelles il propose une combinaison langue A < > langue B. Trois participants ont officiellement ajouté leur langue B après avoir travaillé un certain temps vers leur langue A. Parmi ces trois derniers, deux avaient au moins trois langues passives qui étaient porteuses sur les marchés privé et institutionnel de l'interprétation.

3. Proportions d'interprétations vers la langue A et vers la langue B

Sur les douze participants, quatre ne travaillent qu'en biactif, c'est-à-dire qu'ils n'interprètent plus en cabine pure. Ce n'est pas étonnant car trois d'entre eux sont permanents à l'OTAN, une organisation internationale avec deux langues officielles qui ne recrute que des interprètes biactifs (Donovan et al., 2002, p. 1). Sur le marché privé, quatre interprètes travaillent très souvent vers le français et l'anglais. Un de ces interprètes déclare être recruté à 80% en cabine biactive et à 20% en cabine pure. Les quatre derniers participants travaillent plus en cabine pure : trois affirment travailler seulement à 20% en cabine biactive et un à 40%. À l'instar de l'explication dans le chapitre consacré aux marchés de l'interprétation et aux statistiques de la Commission européenne, deux des interprètes qui travaillent plus vers leur langue A travaillent à la Commission européenne. En effet, un interprète de la Commission européenne affirme n'avoir de missions en biactif qu'une à deux fois par mois.

Bien que tous les participants soient biactifs, sept ont affirmé travailler proportionnellement plus vers leur langue A, le français. Cela pourrait vouloir dire que sur les marchés privé et institutionnel à Bruxelles, le français domine, puisque seul un des participants travaille plus vers l'anglais, sa langue A. Qui plus est, les deux autres participants qui ont l'anglais en langue A travaillent plus vers leur langue B, le français.

Les interprètes de l'OTAN indiquent tous que la réalité linguistique de cette organisation fait en sorte que le français est utilisé dans un but protocolaire. En effet, comme l'affirme Pérez Blandino (2014, p. 199), le français est la langue de la diplomatie. De plus, comme l'OTAN doit être polyglotte, une autre langue que l'anglais doit y être représentée, et comme expliqué par Martin (2003, p. 428; 2005, p. 85), la politique officielle de la langue française veut mettre l'accent sur la sauvegarde de la langue et de son usage dans les organisations internationales. Toutefois, parmi les 29 membres (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, 2018), la France est le seul pays à parler systématiquement le français. D'autres pays tels que la Belgique, le Luxembourg et le Canada le parlent parfois ; puis, de temps à autre l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Roumanie et l'Albanie l'utilisent car ils ont des représentants francophones. C'est-à-dire qu'entre 80% et 95% des

délégués parlent anglais en réunion et les interprètes travaillent presque exclusivement vers le français, que ce soit leur langue A ou B. Pourtant, leur anglais doit être irréprochable puisqu'il sera écouté par la majorité des délégués.

Quatre interprètes du marché privé indiquent qu'ils travaillent plus vers leur langue A, généralement dans la proportion de 60/40. En revanche, quatre interprètes du marché privé avancent que cela dépend des réunions. Un participant explique que lors de conférences où quelques anglophones sont invités, il interprète à 80% vers sa langue B, l'anglais, puisque tout se fait pratiquement en français dans la salle. À l'inverse, lors de réunions avec plus de quatre langues où l'anglais est la langue de travail, il y a moins de retour et cet interprète travaille plus vers le français, sa langue A.

Selon moi, la question de départ qui vise à savoir si les participants travaillent plus vers leur langue A ou vers leur langue B permet de démontrer qu'ils travaillent en réalité plus vers une des deux langues, qui est ici en l'occurrence le français sur le marché bruxellois. Un participant explique d'ailleurs que les interprétations se font plus vers une des deux langues en fonction du pays. C'est une affirmation que confirme Beeby (2003, p. 158) dans le chapitre consacré à l'interprétation sur le marché de l'emploi. Par exemple, au Royaume-Uni, il travaille plus de l'anglais vers le français ; en France, il travaille plus du français vers l'anglais ; et à Bruxelles c'est plutôt de l'anglais, qu'il qualifie de « Globish²⁹ » vers le français.

Sur les douze participants, dix indiquent interpréter aussi bien vers leur langue A que vers leur langue B en interprétation de liaison, en interprétation consécutive et en interprétation simultanée, cette dernière étant la modalité d'interprétation la plus utilisée. C'est tout à fait contraire aux idées de Seleskovitch (1999, p. 62, citée par Iglesias Fernández, 2005, p. 105) qui ne tolère la bidirectionnalité que pour l'interprétation consécutive. Dans le cas des organisations internationales, l'interprétation simultanée est utilisée à 95%. L'interprétation de liaison représente

²⁹ D'après la definition du *Macmillan dictionary online* (2009, Globish, n.): a simplified version of English that only uses 1500 basic words and simplified grammar to facilitate communication with non native speakers of English.

4% et s'utilise à un très haut niveau, lors de réunions avec des ministres et chefs d'État. Ce sont alors très souvent des interprètes biactifs qui assurent ces missions d'interprétation de liaison ou d'interprétation consécutive. Dans ce cas, un des interprètes déclare d'ailleurs travailler moins en interprétation simultanée quand il fait du biactif. Il répond donc au critère de Seleskovitch (1999, p. 62, citée par Iglesias Fernández, 2005, p. 105) qui tolère la bidirectionnalité pour l'interprétation consécutive car l'interprète a assez de temps pour faire une restitution de qualité acceptable. Quelques fois, le chuchotage et l'interprétation consécutive sont nécessaires lors de « break-out sessions », à savoir des séances de discussion, là où les participants se réunissent en petits groupes. Séances lors desquelles les interprètes circulent et sont disponibles en cas de besoin. Un autre participant a indiqué que l'interprétation de liaison est surtout utilisée quand l'interprétation simultanée ne se prête pas à la situation, par exemple lors d'une formation dans une entreprise à propos du fonctionnement d'une machine. L'interprétation consécutive est également utilisée pour des conférences de presse avec des joueurs de football. En général, l'interprète chuchote au joueur les questions des journalistes et interprète ses réponses en interprétation consécutive. Deux participants indiquent travailler vers leur langue A pour de l'interprétation consécutive, mais ils proposent également de l'interprétation consécutive vers leur langue B, ils n'ont tout simplement pas eu cette opportunité sur le marché.

4. Préférence de l'interprétation vers la langue A ou vers la langue B

Mis à part deux participants, les dix autres se sentent plus à l'aise dans l'interprétation vers la langue A. En général, ils disent qu'ils « percutent » plus rapidement quand ils restituent vers leur langue maternelle, car c'est la langue et la culture dans lesquelles ils ont grandi. La disponibilité linguistique est donc plus élevée en langue A puisque les automatismes, les tournures de phrases et le vocabulaire viennent plus naturellement. En langue B, ils doivent souvent plus se cantonner à des terrains connus au niveau de la syntaxe et du vocabulaire. En outre, les sujets se sentent plus à l'aise vers leur langue A car ils travaillent plus vers celleci. Par exemple, un participant signale qu'il se sent plus à l'aise en français (sa langue A) étant donné la rareté de l'anglais (sa langue B) en cabine. Il affirme également que « l'anglais est une langue un peu curieuse, c'est un peu comme la guitare, on peut jouer quelques accords, mais c'est difficile d'être virtuose ».

Un autre interprète parle du « syndrome de l'imposteur » ce qui signifie qu'il pense qu'il interprétera mieux dans sa langue A ou sa langue B quand il est en difficulté. En outre, il a l'impression que ses collègues penseront qu'il interprétera moins bien dans une langue plutôt que dans l'autre. Or, il se rend bien compte que ce n'est pas la directionnalité qui cause problème, mais d'autres facteurs tels que le sujet, l'orateur et la densité du discours. Bien évidemment, cela ne veut en aucun cas dire que les dix participants évoqués au début du chapitre sont « mal à l'aise » quand ils interprètent vers leur langue B, au contraire, ils aiment interpréter vers leur langue B. Deux participants avec plus de 25 ans d'expérience, affirment que c'est aussi une question d'habitude, et qu'avec le temps, les difficultés de l'interprétation vers la langue B s'estompent.

Un seul interprète a signalé être plus à l'aise dans sa langue B car il travaille presque exclusivement vers celle-ci. Cet interprète s'accorde avec Prunc (2003, pp. 83–84) en alléguant qu'un locuteur natif d'une langue ne garantit pas une meilleure interprétation vers cette langue comparé à un locuteur d'une langue B. Enfin, un participant affirme ne pas avoir plus d'aisance en anglais ou en français, mais il souligne que les difficultés sont différentes.

Certains interprètes mettent en avant leur préférence de langue pour certains sujets. Comme l'affirment Prunc (2003, p. 83), Seleskovitch et Lederer (1989, pp. 122–

123), pour les « discours dans lesquels la composante stylistique prend plus de valeur que le sujet traité », un peu plus de la moitié des participants font part de leur préférence d'interpréter vers leur langue A vu qu'ils ont plus de ressources, d'expressions lyriques et peuvent donc avoir un langage plus soutenu accompagné de métaphores et de jeux de mots. D'ailleurs, Tyruk (2002, pp. 52–55) mentionne ces éléments lorsqu'il liste les erreurs les plus fréquentes dans une interprétation vers la langue B. Cependant, deux interprètes pensent que les discours ampoulés ne sont pas forcément plus adaptés à la langue A mais plutôt au français car le français reste la langue de la diplomatie et qu'au moins deux tiers des ambassadeurs parlent le français. En outre, les discours fleuris se prêtent mieux au français, puisque c'est une langue qui se prête mieux au style ampoulé que l'anglais qui a moins de fioritures et qui arrive à faire passer des propos sans les circonvolutions utilisées en français.

Cinq interprètes indiquent n'avoir aucune langue de préférence pour les sujets techniques tels que les nouvelles technologies, l'informatique, les sciences et la mécanique. Cinq interprètes signalent également qu'ils préfèrent certains sujets ou en détestent d'autres, peu importe la langue vers laquelle ils interprètent. Finalement, un interprète bilingue avance que son parcours de vie a fait qu'il se sent plus à l'aise avec certains sujets par rapport à d'autres. Par exemple, le vocabulaire scientifique lui est plus familier en français vu qu'il était dans une option scientifique en français à l'école secondaire et le vocabulaire littéraire lui est plus familier en anglais parce qu'il s'est dirigé vers des études universitaires littéraires en anglais.

5. La préparation vers la langue A et vers la langue B

Tous les interprètes préparent des glossaires par thèmes. Ce sont des glossaires à deux colonnes, la colonne de gauche étant très souvent l'anglais et la colonne de droite, le français. Cinq participants notent plus d'expressions dans leur langue B attendu qu'ils ont moins de ressources dans cette langue. Un participant note plus de mots en anglais (sa langue B), car ils ne lui viennent pas aussi naturellement qu'en français (sa langue A). Par exemple, l'interprète note « ground water » en anglais qui se traduit par « eau souterraine » en français pour être sûr de ne pas dire « *underground water » en interprétant vers l'anglais. À l'inverse, il sait que s'il entend « ground water », il dira automatiquement « eau souterraine » sans devoir consulter son glossaire.

Certains interprètes ont des glossaires seulement pour certains domaines, notamment le juridique. La plupart des interprètes notent les sigles en rapport avec la réunion, des sigles qui, comme le signale un des participants, sont très souvent en anglais et n'ont pas de traduction vers le français. Tous les participants notent bien sûr le vocabulaire technique en lien avec la réunion. Un sujet explique qu'il note les mots sur lesquels il bloque comme « scrutiny reservation » en anglais qui se traduit par « réserve d'examen » en français et écrit les mots en français qui se terminent par « -tion » notamment « les dispositions » en français qui se traduit par « provision » en anglais.

Un participant indique qu'il imprime l'ordre du jour, si possible dans les deux langues, afin d'acquérir le vocabulaire de base de la réunion. C'est bien entendu sûrement ce que tous les interprètes font.

Un interprète se concerte avec ses collègues pour des termes qui ne sont pas communs afin que tous disent la même chose. Il donne l'exemple de « francophonie » en français. C'est un terme qui désigne la « langue française et son espace géographique. Par conséquent le terme se traduirait-il par the French language in the world? the French—speaking countries? Francophonie? ». Deux participants signalent qu'ils notent également des expressions ou des tournures qui viennent de leurs collègues interprètes.

Deux interprètes disent qu'il faut retenir les cooccurrences, à savoir des tournures de phrases dans une langue afin de connaître la relation entre les différents éléments de la phrase. Ces interprètes ne notent pas forcément de traduction. En effet, un interprète affirme qu'il faut « pouvoir énoncer correctement la phrase comportant le mot de vocabulaire ». Pour illustrer ce qu'est une cooccurrence, un participant me donne l'exemple de « *in the year of taking up appointment* » en anglais qui se traduit par « l'année d'entrée en fonction dans un poste » en français.

Deux participants travaillent beaucoup plus sur la forme dans leur langue B. Par exemple, un interprète fait du *shadowing* dans sa langue B, à savoir répéter un discours au fur et à mesure que celui-ci est prononcé, comme si on l'interprétait sans changer de langue afin de travailler sur la prosodie de la langue et la prononciation. En ce qui concerne le fond, trois participants lisent et préparent les documents en anglais et en français. Deux autres disent qu'ils lisent les documents dans leur langue d'origine (ils sont très souvent rédigés en anglais) et recherchent des équivalents pour leur glossaire. Tous s'accordent à dire que la connaissance du contexte est cruciale afin d'anticiper l'intervention de l'orateur. Un interprète se prépare en faisant un brainstorming, autrement dit un « brassage d'idées » ou un « remue-méninges » dans le but de connaître l'enjeu de la réunion.

Trois interprètes avec plus de 25 ans d'expérience affirment qu'ils ne se préparent plus autant : deux d'entre eux ont acquis le jargon de l'organisation et connaissent les expressions figées et le cérémonial relatif aux réunions de l'institution. Le troisième affirme noter beaucoup moins de vocabulaire et faire plus de liens entre les choses. En quelque sorte, comme le déclare un interprète : « Une fois qu'on a la base dans tous les domaines de la vie, pour toutes les réunions, même les plus techniques, il suffit de rajouter une vingtaine de termes spécifiques et puis de les évacuer pour ne pas s'encombrer les méninges avec ces termes-là ».

6. Les difficultés de l'interprétation vers la langue B et les stratégies pour les surmonter

Ci-dessous se trouve un tableau qui reprend les difficultés de l'interprétation vers la langue B énoncées par les participants de l'enquête et les stratégies proposées pour y faire face. Les difficultés sont classées par thèmes principaux et sont accompagnées d'exemples. Certaines stratégies ne répondent pas forcément à une difficulté en particulier, elles peuvent répondre à plusieurs difficultés de différentes catégories.

Difficultés de l'interprétation vers la langue B		Stratégies pour surmonter les	
		difficultés de l'interprétation vers	
		la langue B	
Vocabulaire	 Ne pas trouver le mot exact ou le terme consacré dans la langue B. Ne pas trouver le bon adjectif, le bon verbe qui permettrait de nuancer les propos. Ne pas connaître certains mots de la vie quotidienne Ex. « louche » en français qui se traduit par « ladle » en anglais. Disposer de moins de synonymes. Ne pas détecter les faux amis et tomber dans les calques. Manquer d'automatismes. 	 Déverbaliser, c'est-à-dire remonter au sens, rendre l'idée grâce au contexte. Avoir de la logique pour extraire le sens. Être efficace dans la langue B même si le langage est moins fleuri qu'en langue A. Bien préparer le vocabulaire. Avoir plus de synonymes en langue B. Noter l'expression pour la connaître la prochaine fois. Consulter un dictionnaire anglais < > français. 	
		- Demander l'aide d'un collègue en cabine.	
Syntaxe	- Manquer de souplesse syntaxique	- Reformuler et raconter	
	Ex. commencer une phrase et ne	l'histoire.	
	pas savoir comment la terminer.	- Faire des phrases claires et	
	- Se détacher difficilement de la	simples sans ambigüité dans le	
	structure de la langue A.	sens pour que les clients de	

	- Difficulté d'avoir les structures	services d'interprétation et les
	de la langue B en tête.	collègues interprètes qui
		prennent l'interprète en relais le
		comprennent bien.
Le temps de	- Plus de temps pour trouver la	- Préparer le contexte afin
réaction	formule adéquate dans la langue	d'anticiper les positions des
	B.	délégués et le déroulement de la
	- Incertitudes dans la langue B car	réunion.
	ce n'est pas une langue tout à fait	- S'entraîner à interpréter vers la
	ancrée comme la langue A.	langue B.
	- Certaines expressions	
	idiomatiques viennent plus	
	rapidement dans la langue A.	
	- L'autocorrection prend plus de	
	temps dans la langue B	
	Exemple d'un participant : il	
	écoute l'orateur pour voir où il se	
	dirige, il formule une	
	interprétation possible dans son	
	esprit, il la considère une fraction	
	de seconde, il commence à	
	l'énoncer, il réécoute l'orateur	
	pour voir comment il continue sa	
	phrase. Enfin, après avoir	
	interprété il se demande s'il a	
	bien restitué la phrase, s'il n'a	
	pas fait un gallicisme.	
Le style	- Moins oser sur les pointes	- Lire, écouter la radio ou des
	d'humour ou d'ironie.	podcasts dans sa langue B.
	- Moins utiliser de métaphores.	

Le registre	-	Baisse du niveau de registre dans	-	Faire du shadowing de discours
		la langue B.		officiels ampoulés.
	-	Manquer de finesse dans la		
		langue B qui existe plus		
		naturellement et intuitivement		
		dans la langue A puisqu'on y a		
		été exposé toute sa vie.		
		L'exposition à la langue B est en		
		général plus tardive.		
Prononciation	-	Ne pas savoir où se place l'accent	-	Écouter la prononciation du
		tonique en anglais.		Macmillan dictionary online
	-	Ne pas connaître la différence de		(2009) ou du Collins online
		prononciation entre un anglais		(2018).
		britannique et américain.	-	Consulter la transcription
				phonétique d'un mot.
			-	Demander à des collègues ayant
				comme langue A sa langue B.
			-	Lire à voix haute dans la langue
				B.
			-	Faire du shadowing.
La nature des	-	Le français est beaucoup plus	-	Si un locuteur français dit trois
langues (aussi		châtié et lyrique, donc ce n'est		fois la même chose, l'interprète
évoqué par		pas facile d'extraire le cœur de		le dira deux fois en anglais plus
Gile (2005,		l'information. Plus difficile de		lentement en parlant
pp. 15–17)		faire de la langue de bois en		correctement et en articulant
dans la section		anglais puisque l'anglais permet		afin de prendre du recul pour
sur les points		de faire des phrases plus		interpréter une nouvelle idée.
forts et les		concrètes, plus simples qui vont	-	Parler plus vite en français.
difficultés de		droit au but.	-	« Transmettre l'information
l'interprétation	-	L'anglais est plus dense,		avec un maximum de précision
vers la langue		pragmatique, et permet de dire		sans chercher à rendre les
B)		plus avec moins de mots alors		fioritures de l'original, car dans
		que la langue française exige plus		une langue B, on risquerait de

		de temps pour dire les choses		ridiculiser l'orateur plus que de
		Ex. « making work pay » en		le servir » (Seleskovitch et
		anglais se traduit par « faire en		Lederer, 1989, pp. 122–123).
		sorte que ça vaille la peine d'aller		
		travailler » en français.		
	-	Un participant souligne que les		
		mots en anglais sont plus courts		
		et comportent moins de syllabes		
		que le français.		
Vitesse du	-	Des orateurs qui lisent leur	-	Se mettre en « pilote
discours		discours et qui par conséquent		automatique », à savoir suivre
source		ont un débit de parole plus élevé.		de près l'orateur pour ne perdre
		Cela nécessite une bonne maîtrise		aucun élément, mais alors la
		de la langue B car il faut		qualité de l'interprétation
		interpréter rapidement vers celle-		diminue.
		ci.	-	Prendre du recul pour avoir plus
				de décalage et mieux
				comprendre les propos de
				l'orateur. Dans ce cas, la qualité
				de l'interprétation sera
				meilleure même s'il manque
				certains éléments du contenu.
			-	Faire une synthèse de
				l'information.
			-	Éliminer certaines informations
				secondaires.

De manière générale, la difficulté qui ressort le plus est la mobilisation des ressources dans la langue B puisque celle-ci est moins bien ancrée qu'une langue A, « la langue B n'est pas une seconde nature » a dit un des participants. En outre, la majorité des participants affirme que le style est souvent moins élégant dans leur langue B. En général, les difficultés sont les mêmes que celles énoncées dans le chapitre consacré aux points forts et aux difficultés de l'interprétation vers la langue B. Par exemple, Rodríguez et Schnell (2003, p. 177) affirment que l'interprète est moins flexible et instinctif dans sa langue B puisqu'il a moins de richesse lexicale, et Szabari (2002, p. 16), Setton et Dawrant (2016, p. 217) pensent également que la vitesse de réaction est réduite en langue B. Seul un interprète a signalé ne quasiment plus avoir de difficulté vers sa langue B. Au contraire, comme il travaille plus vers sa langue B, il a tendance à dire qu'il aurait plus de difficultés vers sa langue A pour trouver certaines expressions. Tous les participants s'accordent à dire que, pour pallier les difficultés de l'interprétation vers la langue B, il faut entretenir cette langue B en lisant ou en écoutant la radio et en notant systématiquement de nouveaux mots de vocabulaire ou des tournures de phrases.

7. La fatigue liée à l'interprétation vers la langue A et vers la langue B

Dans leur étude en neurophysiologie, Gran et Fabbro (1998, p. 40, cités par Iglesias Fernández, 2005, p. 105) stipulent que les interprètes se fatiguent plus en travaillant vers leur langue B. En parallèle, huit participants confirment que c'est effectivement le cas. Les raisons sont légion, mais celles qui ressortent le plus sont :

- l'interprétation vers la langue B demande plus de concentration et d'énergie pour trouver la bonne formulation et les expressions adéquates
- certains interprètes se sentent moins à l'aise dans la restitution vers une langue B parce qu'elle vient moins naturellement
- d'autres participants, surtout ceux de la Commission européenne, ont moins l'habitude de travailler vers leur langue B.

Des quatre interprètes qui ne trouvent pas que l'interprétation vers la langue B soit plus fatigante, trois travaillent dans le marché privé. Ils estiment que le processus de réflexion et de travail est identique pour les deux langues. En effet, dans la section consacrée à la proportion d'interprétation vers la langue A et vers la langue B, la majorité des interprètes sur le marché privé affirment travailler proportionnellement aussi bien vers leur langue A que vers leur langue B, ce qui explique peut-être qu'ils ne ressentent pas plus de fatigue en travaillant vers leur langue B. En outre, ces quatre participants affirment que la fatigue ne dépend pas de la langue cible, mais du discours source s'il est dense et rapide.

8. La compréhension et la restitution

Cette section est mise en parallèle avec le chapitre consacré aux écoles de pensée afin de comparer les avis des représentants de l'école de Paris et de l'école soviétique avec ceux des participants à l'étude. Pour rappel, l'école de Paris accorde plus d'importance à la restitution et selon un participant, cette école préfère une belle phrase à une phrase exacte, alors que l'école moscovite accorde plus d'importance à la compréhension. Les réponses des participants correspondent en général à la réflexion qui a été faite sur les deux écoles de pensée, à savoir, le fait que la compréhension et la restitution sont toutes les deux essentielles et que l'une et l'autre sont défendables puisque la compréhension est meilleure lorsqu'on interprète depuis la langue A mais la restitution est favorisée quand on interprète vers celle-ci. Toutefois, trois participants mettent l'accent sur la compréhension et deux privilégient la restitution.

a. La compréhension

Tous les participants s'accordent à dire qu'il faut bien comprendre le sens afin de restituer correctement. À ce propos, un interprète souligne qu'il ne faut pas comprendre les mots mais le contenu. Après tout, un interprète ne pourra pas restituer ce qui n'a pas été compris (Martin, 2005, p. 83). Les interprètes qui accordent plus d'importance à la compréhension affirment que la priorité doit être accordée au message et que « l'emballage » est secondaire, une formulation élégante n'est pas ce qui doit primer (Denissenko, 1989, p. 157, cité par Iglesias Fernández, 2005, p. 104). De plus, il vaut mieux interpréter de façon complète plutôt que de se perdre dans de belles phrases, « le client de services d'interprétation ne vient pas écouter Molière, il vient pour être informé et savoir exactement ce qu'il se passe », a dit un des interprètes. Tout doit être restitué dans les moindres nuances car les clients de services d'interprétation veulent les détails. Un participant donne l'exemple de réunions financières et affirme que les phrases fleuries ne comptent pas autant que l'exactitude des chiffres.

L'avantage de l'interprétation vers la langue B est de consacrer moins d'efforts et d'énergie à la compréhension parce qu'il est plus facile de comprendre dans sa langue A. Si, en plus, l'interprète est à l'aise dans la restitution de sa langue B, l'interprétation sera de qualité (Iglesias Fernández, 2005, p. 104). C'est un atout

indispensable lorsque l'interprète est confronté à des locuteurs natifs de sa langue A avec des accents régionaux. Un participant donne l'exemple d'un orateur écossais qui parlerait extrêmement vite. Dans ce cas, il pense que l'interprète aurait une meilleure possibilité de le comprendre s'il a un anglais en langue A. Selon un autre participant, l'interprétation vers la langue B permet également de mieux comprendre des orateurs qui s'expriment d'une manière « un peu bancale », c'est-à-dire qui ne terminent pas leurs phrases, qui ne sont pas clairs et qui se reprennent sans cesse.

b. La restitution

Les douze participants s'accordent à dire qu'il est inutile d'avoir une compréhension parfaite et de ne pas pouvoir l'exprimer ou mal l'exprimer, car cela peut avoir des répercussions sur la compréhension du client. Un des participants qui privilégie la restitution pense qu'il vaut mieux comprendre imparfaitement et pallier le manque d'information par une restitution parfaite. À juste titre, il affirme que le client se rendra compte s'il reçoit une interprétation avec des erreurs de syntaxe ou de grammaire alors qu'il ne saura pas s'il manque des éléments du contenu. Pourtant, ce participant pense également que le client de services d'interprétation ne réagirait pas au vrai message de l'intervenant s'il ne reçoit pas l'intégralité du contenu. Un autre participant pense que les utilisateurs de services d'interprétation comprendront mieux un message propre et bien ficelé même s'il ne contient que 80 à 90% de l'information du discours source.

Tous les participants admettent que la restitution est moins élégante dans une langue B, comme le soutiennent Seleskovitch et Lederer (1989, p. 135), mais l'objectif d'une interprétation est de « restituer efficacement le sens ». L'interprète a beau avoir un rendu fleuri et ampoulé, il ne peut pas dire n'importe quoi puisque cela nuirait à la communication. D'ailleurs, la restitution doit être simple et efficace pour les utilisateurs de services d'interprétation qui ne sont pas forcément des locuteurs natifs. Un participant souligne que c'est l'intérêt du client de services d'interprétation qui doit dominer, pas celui de l'interprète.

Comme Mascuñan Tolón (2003, pp. 386–387) l'indique, un participant signale qu'il peut consacrer plus d'efforts à la formulation et la prononciation quand il travaille vers sa langue B vu qu'il doit moins se concentrer sur l'écoute. En somme, il a plus

de contrôle sur ce qui est dit dans sa langue B. Cependant, un autre participant parle de la « frustration du manque d'adéquation » entre la perfection de la compréhension dans la langue A et le manque de ressources dans la langue B pour pouvoir transmettre le message au même degré de compréhension.

9. Les accents

Cette section aborde la tolérance des utilisateurs de services d'interprétation francophones ou anglophones aux accents régionaux ou étrangers chez les interprètes. Par « utilisateurs de services d'interprétation francophones ou anglophones » j'entends tout client de n'importe quelle nationalité qui écoute l'interprétation en français ou en anglais. Les résultats sont sans appel et s'accordent avec les affirmations de Kalina (2005, pp. 37–38) puisque tous les participants affirment que les clients de services d'interprétation francophones sont plus exigeants vis-à-vis des accents régionaux et étrangers que les utilisateurs de services d'interprétation anglophones.

Les interprètes en cabine française doivent avoir un français standard sur le marché privé, à la Commission européenne et à l'OTAN. Par conséquent, l'interprète belge doit non seulement neutraliser son accent, mais aussi les belgicismes tels que les chiffres « septante » et « nonante ». La politique dans les écoles d'interprétation en Belgique est d'ailleurs de gommer l'accent belge. Par contre, un accent écossais, irlandais, australien, indien, etc. ne pose pas de problème en cabine anglaise, pour autant que l'accent ne nuise pas à la compréhension. Les ressortissants de pays anglophones tolèrent également un accent étranger chez l'interprète et sont reconnaissants puisqu'ils ne parlent en général pas d'autres langues eux-mêmes. Deux interprètes vont même jusqu'à dire que ce sont les Français de l'Hexagone qui ne sont pas tolérants à un accent étranger. Un Belge ou un Suisse seraient, selon eux, plus souples.

Selon un autre participant, une des raisons pourrait être que « le public francophone s'exprime lui-même très bien et espère avoir une interprétation du même niveau ». Trois participants expliquent qu'un accent étranger « gêne » le client de services d'interprétation francophones puisqu'il est très souvent locuteur natif et n'a pas forcément « l'habitude » d'entendre un accent non francophone ; un accent étranger « l'interpellera » sans doute. Au contraire, les locuteurs natifs de l'anglais ont souvent l'habitude d'entendre un anglais (parfois mal) parlé par des étrangers ce qui veut dire que l'anglais est également très souvent écouté par des clients de services d'interprétation non natifs. Cela crée une dynamique de tolérance linguistique. Parallèlement à Kalina (2005, p. 38) et à Iglesias Fernández (2005), quatre

interprètes pensent que c'est à cause du statut de *lingua franca* de l'anglais, c'est « la rançon de la gloire de l'anglais », comme le dit un participant. Un autre participant évoque des raisons budgétaires. En effet, à la Commission européenne par exemple, chaque pays membre paye annuellement une facture pour les services linguistiques, mais un pays comme la Grèce qui n'a pas forcément beaucoup d'argent en ce moment ne peut pas payer pour une interprétation vers le grec pour toutes les réunions. De plus, les salles de réunion à la Commission européenne n'ont pas toutes vingt cabines, la plupart en ont entre six et huit. Par conséquent, pour des réunions de conseil de haut niveau, l'interprétation sera disponible dans presque toutes les langues, mais pour des petites réunions plus techniques, les délégués parleront l'anglais même si ce n'est pas leur langue maternelle.

Quatre participants pensent que les clients de services d'interprétation anglophones sont plus tolérants pour des raisons culturelles et historiques. Le français a toujours été plus conservateur alors que l'anglais est une langue qui évolue beaucoup plus. La France a mené une politique culturelle linguistique très castratrice au cours des siècles derniers. Il y a eu un souci d'harmonisation et de neutralisation des accents qui s'est vu dans la volonté de la France d'écraser les régions autonomes en France même. La France représente l'idéalisme et essaye d'imposer un modèle. En outre, un participant affirme que « les francophones reconnaissent moins les accents parce que ce serait reconnaître la défaite de la lutte coloniale entre Français et Anglais ». Un effort diplomatique a été accompli puisque « l'exception culturelle française » existe encore. En revanche, l'héritage protestant des pays anglo-saxons fait peut-être qu'ils sont plus tolérants à la différence et s'adaptent plus à l'évolution du monde. Le Royaume-Uni n'a par exemple pas de Constitution écrite parce que ce pays a un système qui fonctionne et qui s'adapte à la réalité. De plus, le Royaume-Uni a eu une transition vers la démocratie sans renverser la monarchie.

Dans cet esprit d'adaptation, de tolérance, il y a moins de place pour une norme qui est juste, qui est vraie, alors cela n'a pas de sens pour les anglophones de dire qu'un accent étranger les dérange.

Citation d'un participant

D'ailleurs, le Royaume-Uni est un pays très cosmopolite avec énormément de diversités ethniques.

Deux participants pensent qu'il ne faut pas simplement parler d'accents différents, mais signaler si cet accent est connoté de « populaire ». Par exemple selon un participant, l'accent parigot est populaire. Un interprète doit pouvoir s'exprimer avec un registre très élevé et l'accent ne peut pas persister s'il est populaire. En parlant de registre, un autre interprète signale que l'anglais est une langue qui tolère un registre moins élevé que le français.

En somme, pour le français, c'est l'accent parisien neutre qui est privilégié. Toutefois, l'anglais ne peut privilégier aucun accent puisque l'hégémonie de l'anglais américain fait que les Britanniques ne peuvent pas refuser l'accent américain. À l'inverse, les Américains doivent tolérer l'accent britannique puisque leur anglais en est issu. Par conséquent, l'anglais tolère tous les accents régionaux étrangers. À juste titre, trois interprètes ont fait remarquer qu'il était plus difficile pour un interprète avec un anglais en langue A et un français en langue B de se faire une place en Belgique. C'est également ce que démontrent les statistiques de l'AIIC vu qu'il y a plus d'interprètes de conférence biactifs anglais < > français ayant le français en langue A et l'anglais en langue B à Bruxelles.

10. Conclusion de l'étude

Selon Gile (2005, p. 22), il y a encore trop peu d'études empiriques réalisées au sujet du débat de la bidirectionnalité pour savoir s'il vaut mieux travailler vers la langue A ou vers la langue B. En me centrant sur la bidirectionnalité, mon objectif était de connaître les avis déjà établis par des interprètes ou chercheurs chevronnés, et d'à mon tour analyser et comparer l'avis de douze interprètes de conférence biactifs anglais < > français. Cette étude ne peut être concluante puisqu'elle ne se base que sur un petit échantillon de personnes. Par conséquent, les résultats de mon enquête ne peuvent en aucun cas être généralisés. Par contre, cette analyse pourrait être approfondie et être utilisée comme point de départ pour d'autres recherches.

La liste de questions (cf. annexe 1) utilisée pour les entretiens a été élaborée en fonction des éléments théoriques repris dans ce travail. Dès lors, j'ai pu faire des liens entre la théorie et les propos des participants. En analysant les entretiens, je me suis dit que j'aurais pu modifier ou peaufiner certaines questions. Tout d'abord, j'aurais pu ajouter une question au sujet des points forts de l'interprétation vers la langue B vu que les participants ont parlé des difficultés de l'interprétation retour. Toutefois, certains participants m'ont quand même fait part de certains avantages de l'interprétation vers la langue B, surtout en ce qui concerne la compréhension. Ensuite, je ne pense pas que la question concernant les modalités d'interprétation utilisées pour l'interprétation biactive soit pertinente, car les interprètes les utilisent toutes vers leur langue A et leur langue B, les modalités d'interprétation dépendent plutôt des circonstances que de la directionnalité. Enfin, j'ai reçu les réponses auxquelles je m'attendais pour la question sur la préparation de l'interprétation. Par contre, j'ai reçu en plus certains exemples concrets très intéressants.

D'après l'analyse des réponses des douze candidats, on pourrait penser que l'école de Paris a tort d'affirmer que la généralisation des cabines langue B se ferait au détriment de la qualité de l'interprétation (Donovan, 2002 ; Godjins et Hinderdael, 2005 ; Kalina, 2005, p. 36) puisque tous les interprètes de l'enquête sont biactifs anglais <> français et selon leurs dires, font un travail de qualité vers leur langue B. Cependant, il est vrai que les participants se sentent plus à l'aise d'interpréter vers leur langue A étant donné qu'ils ont plus de ressources et peuvent mieux jongler avec la langue, même si les difficultés d'interprétation vers la langue B s'estompent

avec le temps. La majorité des interprètes préfèrent interpréter des discours officiels fleuris vers leur langue A, mais n'ont aucune langue de préférence pour des sujets plus techniques. Les interprètes ajoutent qu'il ne faut pas oublier d'autres facteurs tels que le genre de conférence, le discours et l'orateur. Dans tous les cas, l'essentiel est de transmettre le sens, peu importe si l'expression est moins élégante. À ce propos, quelques interprètes considèrent que l'interprétation vers une langue B permet d'avoir une compréhension optimale, et si, en plus, l'interprète maîtrise la production dans sa langue B, l'interprétation sera de qualité car elle sera complète au niveau du sens.

Les douze interprètes de l'étude indiquent qu'à Bruxelles, ils travaillent proportionnellement plus vers le français. D'ailleurs, tous les participants disent que le français doit être impeccable car les utilisateurs de services d'interprétation francophones sont beaucoup plus exigeants que les clients anglophones. Cela expliquerait peut-être pourquoi il y a moins d'interprètes de conférence biactifs anglais < > français à Bruxelles ayant l'anglais en langue A et le français en langue B.

L'analyse des différents profils des interprètes de cette étude démontre qu'il ne faut pas nécessairement avoir un parcours bilingue pour être interprète biactif. Au contraire, la plupart des interprètes de l'étude ont appris leur langue B au cours de leur scolarité. En outre, seulement quelques interprètes ont suivi des cours d'interprétation vers leur langue B pendant leurs études, les autres ont ajouté leur langue B en autodidactes. S'ils sont devenus interprètes biactifs anglais < > français, c'est surtout pour répondre à la demande de l'OTAN et du marché privé en Belgique. Comme le démontre les statistiques de la Commission européenne, les deux interprètes de cette institution travaillent plutôt vers leur langue A et sont biactifs dans des circonstances spécifiques telles que des missions à l'étranger.

Cette étude démontre qu'il y a donc bien des tendances en matière de bidirectionnalité, mais le cerveau de chacun fonctionne différemment. Le nombre d'années d'expérience est à prendre en considération puisque les interprètes avec plus de 15 ans d'expérience ne voient presque plus de différence entre l'interprétation vers leur langue A et leur langue B. C'est alors l'entrainement et

l'habitude qui prennent le dessus, les paramètres sont donc à prendre en compte au cas par cas.

IV. CONCLUSION

Le débat au sujet de la directionnalité est toujours en cours et comme le démontrent la partie théorique et empirique du présent travail, il y a autant de partisans en faveur de l'interprétation vers la langue A que ceux qui prônent l'interprétation biactive. Certes, ils ont chacun des arguments valables, mais ces arguments manquent de preuves empiriques. Or, qui pourrait être l'arbitre pour évaluer la qualité d'une interprétation vers la langue A et vers la langue B? L'interprète ou le client? Après tout, l'interprète travaille pour le client, c'est alors son avis qui devrait être déterminant, mais comment pourrait-il juger s'il ne comprend pas la langue source? Comment pourrait-il être sûr de recevoir un message complet qui transmet l'intention de l'orateur?

Quoi qu'il en soit, les entretiens menés lors de ce travail démontrent que l'interprétation biactive existe bel et bien et qu'elle est nécessaire. Certains deviennent interprètes biactifs par choix, d'autres le font pour répondre à la demande du marché. Nous l'avons bien vu à Bruxelles, des institutions telles que l'OTAN n'engagent que des interprètes biactifs et il est quasiment impossible de travailler sur le marché privé sans retour.

L'écoute des enregistrements des entretiens a été plus longue que prévu puisqu'il a fallu transcrire certains éléments pour ensuite les analyser, les comparer et finalement les rédiger. D'ailleurs, la rédaction de ce travail était sans doute la tâche la plus ardue. Ce n'est en aucun cas chose aisée de mettre en parallèle et d'opposer les propos de certains auteurs ou participants à l'enquête et en plus de prendre position. Heureusement, la structure de mon travail était déjà bien établie et m'a permis de suivre le fil conducteur et de rédiger ce travail partie par partie.

Les lectures et les entretiens m'ont ouvert l'esprit sur ce monde qu'est l'interprétation biactive. L'exploration des différents avis au sujet de l'interprétation vers la langue B a été très enrichissante, d'autant plus qu'il s'agit d'un sujet qui me passionne. Les entretiens m'ont apporté beaucoup tant sur le plan personnel que professionnel. Les rencontres ont été des moments chaleureux de partages et m'ont permis de tisser des liens qui sont essentiels dans le métier d'interprète. Les douze interprètes de l'étude m'ont fait part de leur expérience sur le marché de l'interprétation biactive, et j'ai également manifesté à certains mon intention de

devenir interprète biactive anglais < > français. La démarche de certains participants pour devenir interprètes biactifs est devenue pour moi une sorte d'exemple à suivre. Évidemment, le chemin à parcourir n'est pas des plus faciles, mais avec de la volonté, il est tout à fait possible d'y arriver.

Étant de nature sociable, je me serai volontiers entretenue avec plus de sujets, mais ce travail a ses propres limites. Si je pouvais aller encore plus loin, je me centrerais sur la formation de l'interprétation vers une langue B parce que l'enseignement est aussi un domaine qui m'attire. L'apprentissage de l'interprétation retour a été survolé à plusieurs reprises dans le présent travail, mais c'est certainement un secteur à approfondir, surtout en Belgique et plus précisément en Wallonie du fait que l'interprétation biactive n'est pas enseignée dans la majorité des universités en interprétation.

Comme le rappelle Seleskovitch (1985, citée par Mascuñan Tolón, 2003, p. 392), l'interprétation ne consiste pas seulement à passer d'une langue à une autre mais bien de pouvoir comprendre et expliquer le discours source à un utilisateur de services d'interprétations dans une autre langue. En tenant compte de tous les points abordés dans ce travail de fin d'études, je considère que l'interprétation pourrait être effectuée tant dans la langue A que dans la langue B, car dans les deux cas, un message cohérent et complet pourrait être transmis.

V. BIBLIOGRAPHIE

Remarque : les sources de seconde main (auteurs cités par d'autres auteurs) figurent dans le corps de ce travail et sont accompagnées des sources de première main (source originale).

Exemple : Seleskovitch (1978, citée par Rejšková, 2002, p. 30). Seleskovitch, la source de seconde main est citée par Rejšková, la source de première main.

Monographies et chapitres de monographies

- Guichot de Fortis, C. (2014). *A few thoughts on « B » languages*. Bruxelles, Belgique. (Original publié en 2007)
- Hale, S. & Napier, J. (2013). *Research methods in interpreting : a practical resource*. Londres, Royaume-Uni : Bloomsbury.
- Hurtado Albir, A. (2001). *Traducción y traductología : introducción a la traductología*. Madrid, Espagne : Cátedra.
- Krashen, S. (1981). Second Language Acquisition and Second Language Learning.

 Californie, États-Unis: University of Southern California. Récupéré le 13

 juillet 2018 de

 http://www.sdkrashen.com/content/books/sl_acquisition_and_learning.pdf
- Seleskovitch, D. & Lederer, M. (1989). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. D. Érudition (Éd.) Bruxelles, Belgique : Opoce.
- Setton, R. & Dawrant, A. (Éds.). (2016). Language, knowledge and working into B. In *Conference interpreting : a trainer's guide*. (vol. 4, pp. 215–242). Amsterdam, Pays-Bas : Benjamins.

Recueils collectifs et articles de recueils collectifs

- Adams, C. (2002). What is a B language? Towards a working definition and selection criteria. In C. Donovan et al. (Éds.), *Teaching simultaneous interpretation into a 'B' language* (pp. 20-26). Paris, France: EMCI Workshop.
- Beeby, A. (2003). Genre literacy and contrastive rhetoric in teaching inverse translation. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas*

- *teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 155-166). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Déjean Le Féal, K. (2002). L'interprétation simultanée en B : les principes. In C. Donovan et al. (Éds.), *Teaching simultaneous interpretation into a 'B' language*. (pp. 27-29). Paris, France : EMCI Workshop.
- Donovan, C. (2002). Survey of users: expectations and needs. In C. Donovan et al. (Éds.), *Teaching simultaneous interpretation into a 'B' language*. (pp. 2-11). Paris, France: EMCI Workshop.
- Donovan, C. et al. (Éds.). (2002). *Teaching simultaneous interpretation into a B language*. Paris, France: EMCI Workshop. Récupéré le 23 mars 2017 de http://www.emcinterpreting.org/?q=system/files/EMCI-TeachingSimultaneousIntoB-vol1.pdf
- Donovan, C. (2003). Teaching simultaneous interpretation into B. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad* en traducción e interpretación: perspectivas teóricas, profesionales y didácticas (pp. 367-380). Grenade, Espagne: Editorial Atrio.
- Gile, D. (Éd.). (2009). Basic concepts and models for interpreter and trasnslator training. Amsterdam, Pays-Bas: Benjamins.
- Iglesias Fernández, E. (2003). La bidireccionalidad en la formación de la interpretación en España. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), La direccionalidad en traducción e interpretación: perspectivas teóricas, profesionales y didácticas (pp. 347-365). Grenade, Espagne: Editorial Atrio.
- Kelly, D., Martin, A., Nobs, M.-L., Dolores, S., & Way, C. (Éds.). (2003a). *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas*. Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Kelly, D., Nobs, M.-L., Sánchez, D., & Way, C. (2003b). La traducción A-B en el mercado profesional. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), La direccionalidad en traducción e interpretación: perspectivas teóricas, profesionales y didácticas (pp. 43-59). Grenade, Espagne: Editorial Atrio.
- Kocijančič Pokorn, N. (2003). The (in)competence of a native speaker in translation theory and practice. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación :*

- *perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 117-137). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Martin, A. (2003). La direccionalidad en interpretación : epílogo. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 381-390). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Mascuñan Tolón, S. (2003). La bidireccionalidad : formación y mercados laborales. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 381-390). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Pilar Lorenzo, M. (2003). La traducción a una lengua extranjera: uno de los muchos desafíos a la competencia traductora. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), La direccionalidad en traducción e interpretación: perspectivas teóricas, profesionales y didácticas (pp. 93-116). Grenade, Espagne: Editorial Atrio.
- Prunc, E. (2003). Óptimo, subóptimo, fatal : reflexiones sobre la democracia etnolingüística en la cultura europea de traducción. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 67-89). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Rejšková, J. (2002). Teaching experience of simultaneous into B. In C. Donovan et al. (Éd.), *Teaching simultaneous interpretation into a 'B' language*. (pp. 30-34). Paris, France: EMCI Workshop.
- Rodríguez, N. & Schnell, B. (2003). El discreto encanto de la documentación : consideraciones en torno al papel de la documentación en la enseñanza de la traducción inversa. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 189-206). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Russo, M. & Sandrelli, A. (2003). La direccionalidad en interpretación simultánea : un estudio sistemático sobre el tratamiento del verbo. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en*

- traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas (pp. 381-390). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Stévaux, E. (2003). El mercado de la interpretación inversa. In D. Kelly, A. Martin, M.-L. Nobs, D. Sánchez, & C. Way (Éds.), *La direccionalidad en traducción e interpretación : perspectivas teóricas, profesionales y didácticas* (pp. 328-346). Grenade, Espagne : Editorial Atrio.
- Szabari, K. (2002). Interpreting into the B language. In C. Donovan et al. (Éd.), *Teaching simultaneous interpretation into a 'B' language*. (pp. 12-19). Paris, France: EMCI Workshop.
- Tyruk, M. (2002). Le perfectionnement linguistique pour les interprètes vers la langue B. In C. Donovan et al. (Éds.), *Teaching simultaneous interpretation into a 'B' language*. (pp. 51-56). Paris, France : EMCI Workshop.

Périodiques et articles de périodiques

- Déjean Le Féal, K. (2005). Could and should interpretation into a second language be taught? *Communication and Cognition*, 38 (1-2), 167–194.
- Gile, D. (1985). Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée. *Meta*, 30 (1), 44–48. doi:10.7202/002893ar
- Gile, D. (2005). Directionality in conference interpreting: a cognitive view. *Communication and Cognition*, *38* (1-2), 9–26.
- Godijns, R & Hinderdael, M. (2005). Directionality in interpreting the 'retour' or the native? *Communication and cognition*, 38 (1-2).
- Iglesias Fernández, E. (2005). Bidirectionality in interpreter training in Spanish universities: an empirical study. *Communication and Cognition*, 38 (1-2), 101–126.
- Kalina, S. (2005). Quality in the interpreting process: what can be measured and how. *Communication and Cognition*, *38* (1-2), 27–46.
- Martin, A. (2005). Interpreting from A to B: a Spanish case study. *Communication and Cognition*, 38 (1-2), 83–100.
- Pérez Blandino, J. (2014). Historia de la visibilidad de la interpretación : una profesión invisible. *La linterna del traductor*, 9, 117–122. Récupéré le 26 juillet 2018 de http://www.lalinternadeltraductor.org/pdf/lalinterna n9.pdf

Seel, O.-I. (2005). Non-verbal means as culture-specific determinants that favour directionality into the foreign language in simultaneous interpretation. *Communication and Cognition*, *38* (1-2), 63–82.

Travaux de fin d'études

- Lourtie, M. (2015). *Le profil cognitif de l'interprète simultané*. (travail de fin d'études de master en logopédie non publié). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Vicente Pacheco, A. (2016). *La realidad del intérprete de conferencias biactivo* (travail de fin d'études BAC+4 en traduction et interprétation non publié). Universidad de Alicante, Alicante, Espagne.

Séminaire

Guichot de Fortis, C. (16 décembre 2017). *A few thoughts on « B » languages*. [séminaire]. Bruxelles, Belgique.

Sites web

- AIIC. (2012). *Langues de travail*. Récupéré le 25 juillet 2017 de https://aiic.net/page/4104/langues-de-travail/lang/2
- AIIC. (2015). Interprétation de visioconférences. www.aiic.net. Récupéré le 22 juin 2018 de https://aiic.net/page/4131/interpreter-a-distance/lang/2
- AIIC. (2018). Interprètes de conférence AIIC dans le monde. www.aiic.net.

 Récupéré le 27 juin 2018 de https://aiic.net/directories/interpreters/
- Commission européenne. (2012a). Qu'est-ce que le « retour » ? *Interprétation :*Scic. Récupéré le 27 décembre 2016 de http://ec.europa.eu/dgs/scic/what-is-conference-interpreting/retour/index_fr.htm
- Commission européenne. (2012b). La combinaison linguistique de l'interprète de conférence. *Interprétation : Scic*. Récupéré le 27 décembre 2016 de https://ec.europa.eu/dgs/scic/what-is-conference-interpreting/language-combination/index fr.htm
- Commission européenne. (s.d.). Interprétation. *ec.europa.eu*. Récupéré le 15 juillet 2018 de https://ec.europa.eu/info/departments/interpretation fr
- Nations Unies. (s.d.). Langues officielles de l'ONU. www.un.org. Récupéré le 3 juillet 2018 de http://www.un.org/fr/sections/about-un/official-languages/index.html

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. (2018). Pays membres. www.nato.int/cps/fr/natolive/topics 52044.htm

Union européenne. (2018). Multilinguisme. *europa.eu*. Récupéré le 28 juin 2018 de https://europa.eu/european-union/topics/multilingualism_fr

Dictionnaires

Collins online. (2018). Collins, récupéré le 6 août 2018 de www.collinsdictionary.com/dictionary/english

Larousse en ligne. (s.d.). France : Éditions Larousse, récupéré le 21 juin 2018 de http://www.larousse.fr

Macmillan dictionary online. (2009–2018). Springer Nature Limited, récupéré le 15 juillet 2017 de www.macmillandictionary.com

VI. ANNEXES

Annexe 1

Questions entretiens (check-list)

- ➤ Apprentissage de la langue B
 - Ocomment avez-vous appris votre langue B ? (Par exemple pendant votre enfance: à l'école, dans un autre pays, grâce à un parent; pendant vos études; pendant votre carrière, en allant dans le pays de votre langue B; etc.) ?
 - Quelle était votre motivation ? (Par exemple répondre à la demande du marché, personne bilingue qui maîtrisait déjà bien une deuxième langue, etc.)

➤ Ajout de la langue B

- Depuis combien de temps êtes-vous interprète de conférence biactif ?
- O Quand avez-vous commencé à travailler vers votre langue B?
- À quel moment avez-vous ajouté officiellement votre langue B à votre combinaison linguistique ?
- > Proportion d'interprétations vers la langue A et vers la langue B
 - o Travaillez-vous plus vers votre langue A ou vers votre langue B?
 - Quelle est la proportion approximative de travail vers votre langue A et vers votre langue B?
 - Dans quelle modalité d'interprétation utilisez-vous votre langue B (interprétation consécutive, interprétation simultanée, interprétation de liaison)?
- Préférence de l'interprétation vers la langue A ou vers la langue B
 - Vous sentez-vous plus à l'aise d'interpréter vers votre langue A ou vers votre langue B? (Préférez-vous interpréter vers votre langue A ou vers votre langue B?)
 - Y a-t-il des sujets pour lesquels vous préférez interpréter vers votre langue A ou vers votre langue B (médical, juridique, etc.) ?
- La préparation vers la langue A et vers la langue B
 - Préparez-vous une conférence différemment si vous la faites vers votre langue A ou vers votre langue B?

- Les difficultés de l'interprétation vers la langue B et les stratégies pour les surmonter
 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrez le plus souvent en interprétation vers la langue B et quelles sont les stratégies que vous utilisez?
 - Que pensez-vous de la qualité de votre interprétation vers la langue
 B par rapport à la langue A?
- La fatigue liée à l'interprétation vers la langue A et vers la langue B
 - o Trouvez-vous qu'il soit plus fatigant de travailler vers la langue B?
- La compréhension et la restitution
 - Selon vous, est-il plus important d'avoir une compréhension parfaite de l'original ou d'avoir une restitution parfaite ?

➤ Les accents

- Pensez-vous qu'un accent étranger puisse déranger les utilisateurs de services d'interprétation francophones? Pourquoi ?
- Pensez-vous qu'un accent étranger puisse déranger les utilisateurs de services d'interprétation anglophones ? Pourquoi ? Pensez-vous que les utilisateurs anglophones sont plus tolérants à un accent étranger, en raison du statut de *lingua franca* de l'anglais, que les francophones ?

Interview questions (check-list)

➤ B language learning

- How did you learn your B language? (For example during your childhood: at school, in another country, thanks to a parent; at university; during your career; by going to/ living in the country of your B language; etc.?)
- What was your motivation? (For example meet the needs of the labour market, bilingual person that already mastered a second language, etc.)

➤ Adding a B language

- o How long have you been a biactive conference interpreter?
- o When did you start working into your B language?
- When did you officially add your B language to your language combination?

➤ Interpretation share into the A language and into the B language

- o Do you work more often into your A language or B language?
- What is approximately the proportion of your work into your A language and B language?
- o In which interpretation mode do you use your B language (consecutive interpretation, simultaneous interpretation, liaison interpretation)?

> Preference of interpretation into an A language or B language

- Do you feel more comfortable interpreting into your A language or B language?
- Are there issues in which you prefer interpreting into your A language or B language (medical, legal, etc.)?

> Preparing into an A language or a B language

 Do you prepare a conference differently whether you have to work into your A language or B language?

➤ Difficulties of interpretation into a B language

• What difficulties do you most often have in interpreting into your B language and what strategies do you use? • What do think of the quality of interpretation into a B language compared with interpretation into an A language?

> Tiredness

o Do you think working into a B language is more tiring?

> Comprehension and production

 What do you think is more important: a perfect comprehension of the original or a perfect expression?

Accents

- Do you think that a foreign accent could bother French-speaking listeners? Why?
- O Do you think that a foreign accent could bother English-speaking listeners? Why? Do you think that English listeners tolerate a foreign accent more than French listeners because of the *lingua franca* status of English?

Questionnaire

À remplir avant l'entretien semi-structuré

Prénom et nom (ne sera pas diffusé)	
Sexe	
Date de naissance	
Années d'expérience en interprétation	
Langue A	Français ou Anglais
Qualifications (diplômes)	
Pays d'origine	
Pays de résidence	
Membre de l'AIIC	Oui ou Non
Statut	Indépendant ou Fonctionnaire

Questionnaire

To be filled before the semi-structured interview

Name and surname (will not be published)	
Sex	
Date of birth	
Years of experience working in	
interpretation	
A language	French or English
Qualifications	
Country of origin	
Country of residence	
Member of AIIC	Yes or No
Status	Freelance or Civil servant

Fiche d'information

Titre du projet

Analyse et comparaison de profils d'interprètes de conférence biactifs anglais <> français sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles

Objectif

Analyser et comparer le profil d'un petit échantillon d'interprètes de conférence biactifs anglais < > français à Bruxelles dans le cadre d'un travail de fin d'études.

Sélection des participants

Interprètes de conférence professionnels biactifs anglais < > français sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles.

Description du projet

Dans le cadre de mon travail de fin d'études en Master 2, Interprétation, à finalité spécialisée en interprétation de conférence à l'Université de Liège et sous la supervision du D^r María Estalayo et du D^r Céline Letawe, je réalise une étude exploratoire sur le profil d'interprètes de conférence biactifs anglais <> français sur le marché privé et/ou institutionnel à Bruxelles. Ce travail comprend une partie théorique dans laquelle je distingue les écoles de pensée de l'interprétation vers une langue B et les points forts et les difficultés de celle-ci. En outre, je souhaite réaliser une enquête sous forme d'entretiens auprès d'interprètes de conférence biactifs anglais <> français, afin d'analyser leur profil et de mieux comprendre la réalité de l'interprétation vers une langue B sur le marché privé et/ou institutionnel.

Déroulement des entretiens

Des entretiens semi-structurés seront réalisés pour une durée de 30 à 45 minutes. Diverses thématiques seront abordées, mais l'entretien prendra surtout la forme d'une discussion ouverte. De cette façon, le participant pourra aborder d'autres questions sur lesquelles je pourrai rebondir.

Fiche de consentement

Sous la direction du : D^r María Estalayo et du D^r Céline Letawe.

Investigateur principal : Céline Terras, Master 2, Interprétation à finalité spécialisée en interprétation de conférence, Université de Liège.

But de l'étude : analyser et comparer le profil d'interprètes de conférence biactifs anglais <> français dans le cadre d'un travail de fin d'études.

Engagement du participant : le participant accepte de répondre aux questions de l'investigateur lors d'un entretien à la date fixée au préalable. L'entretien pourra se faire en anglais ou en français, en fonction de la préférence du participant. L'entretien durera entre 30 et 45 minutes et sera enregistré. L'enregistrement sera analysé par l'investigateur (et éventuellement par un membre du jury), mais ne sera pas diffusé.

Engagement de l'investigateur principal : l'investigateur principal s'engage à protéger l'intégrité physique, psychologique et sociale des personnes tout au long de la recherche et à assurer la confidentialité des informations recueillies.

Liberté du participant : le consentement à poursuivre la recherche peut être retiré à tout moment, sans donner de raison et sans encourir aucune responsabilité ni conséquence. Les réponses aux questions ont un caractère facultatif et le défaut de réponse n'aura aucune conséquence pour le sujet.

Information du participant : le participant a la possibilité d'obtenir des informations supplémentaires concernant cette étude auprès de l'investigateur principal, et ce dans les limites des contraintes du plan de recherche.

Confidentialité des infor	mations: toutes le	s informations concernant les				
participants seront conservées de façon anonyme et confidentielle. Le traitement						
informatique n'est pas nom	inatif. La transmission	n des informations concernant le				
participant pour dépôt du tra	participant pour dépôt du travail de fin d'études sera elle aussi anonyme.					
Fait àen 2 exemplaires						
Le participant		L'investigateur principal				
(Nom et signature)		(Nom et signature)				

Statistiques de la Commission européenne

- La période de référence va du 01/01/2017 au 13/12/2017
- Le « 0 » désigne que l'interprète n'a pas répondu à l'enquête.

Combinaison	Cabine	Statut	% de	% de	
(C) = interprétation			réunions	réunions	
consécutive			uniquement	vers langue	
(S)=interprétation			vers langue A	A et vers	
simultanée				langue B	
Nombre total de fonctionr	aires de c	abine française e	n activité: 45		
FR<>EN(S), DE-	FR	Fonctionnaire	75	25	
ES>FR					
FR<>EN(S), DE-	FR	Fonctionnaire	67	33	
ES>FR					
FR<>EN(S), DE-ES-	FR	Fonctionnaire	77	23	
PT-SV>FR					
Nombre total d'indépenda	nts de cab	oine française en a	activité, âgés de 6	5 ans	
maximum, tous domiciles	profession	nnels confondus3	°: 377		
FR<>EN(S), DE>FR	FR	Indépendant	0	0	
FR<>EN(S), ES>FR	FR	Indépendant	55	45	
FR<>EN(S), IT-DA-	FR	Indépendant	94	6	
SV-NO>FR					
FR<>EN, DE>FR	FR	Indépendant	0	0	
FR<>EN(S), ES-	FR	Indépendant	92	8	
PT>FR					
Nombre total de fonctionnaires de cabine anglaise en activité : 57					
FR(S)< >EN, DE-IT-	EN	Fonctionnaire	89	11	
	1				

115

³⁰ Les interprètes indépendants accrédités peuvent de façon plus ou moins libre choisir leur adresse professionnelle qui est généralement Bruxelles.

CS-SK>EN				
FR(S)<>EN, DE-	EN	Fonctionnaire	83	17
IT>EN				
FR(S)<>EN, DE-	EN	Fonctionnaire	81	19
RU>FR				
FR(C)<>EN, ES-	EN	Fonctionnaire	96	4
PT>EN				
FR(S)< >EN, DE-IT-	EN	Fonctionnaire	95	5
CS-SK>EN				
FR(S)<>EN, IT-	EN	Fonctionnaire	78	22
NL>EN				
Nombre total d'indépenda	ints de cab	oine anglaise en a	ctivité, âgés de 65	ans
maximum, tous domiciles	professio	nnels confondus ³	1:320	
FR(S)<>EN, DE-IT-	EN	Indépendant	72	28
ES>EN				
FR(S)< >EN, DE>EN	EN	Indépendant	85	15
FR(S)< >EN, RU>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)< >EN, DE>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)<>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)< >EN, RU>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)<>EN	EN	Indépendant	0	0
FR§-(S)< >EN, ES-	EN	Indépendant	0	0
RU>EN				
FR(S)< >EN, ES>EN	EN	Indépendant	98	2
FR(S) < >EN, ES(S) > EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)< >EN, DE-ES-	EN	Indépendant	0	0
DA-SV-HU>EN				
FR(S)< >EN, DE-IT-	EN	Indépendant	100	0
ES-NL>EN				

³¹ Les interprètes indépendants accrédités peuvent de façon plus ou moins libre choisir leur adresse professionnelle qui est généralement Bruxelles.

FR(S)<>EN, IT>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S) < >EN, IT(C)-ES-	EN	Indépendant	0	0
PT>EN				
FR(S)<>EN, DE>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)< >EN, ES>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)<>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)< >EN, IT-ES>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)<>EN, ES>EN	EN	Indépendant	0	0
FR(S)<>EN, DE-	EN	Indépendant	0	0
NL>EN				

Source : Pascal Mathieu, chef d'unité adjoint de l'interprétation de la langue française à la Commission européenne.

Statistiques de l'AIIC

- Ces statistiques ont été récoltées le 02/05/2018.
- Nombre total de membres de l'AIIC, basés à Bruxelles (ville bilingue français-néerlandais) toutes langues confondues : 328

Combinaison	Langue A	Statut	
FR<>EN	FR	Fonctionnaire (ACP : Groupe des États	
		d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique)	
FR<>EN, ES>FR	FR	Fonctionnaire (ACP : Groupe des États	
		d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique)	
FR<>EN, ES>FR	FR	Fonctionnaire (Commission	
		européenne)	
FR<>EN, PT-RO-	FR	Fonctionnaire (Commission	
ES>FR		européenne)	
FR<>EN, ES>FR	FR	Fonctionnaire (OMD : Organisation	
		mondiale des douanes)	
FR<>EN, DE>FR	FR	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du	
		Traité de l'Atlantique Nord)	
FR<>EN, ES>FR	FR	Fonctionnaire (SPC : Communauté du	
		Pacifique)	
FR<>EN, ES>FR	FR	Indépendant	
FR<>EN, DE-EL-IT-	FR	Indépendant	
ES>FR			
FR<>EN, IT-ES>FR	FR	Indépendant	
FR<>EN, DE>EN-FR	FR	Indépendant	
FR<>EN, ES>FR	FR	Indépendant	
FR<>EN, ES>FR	FR	Indépendant	
FR<>EN	FR	Indépendant	
FR<>EN	FR	Indépendant	
FR<>EN	FR	Indépendant	
FR<>EN, FR<>IT, EN<	FR	Indépendant	
>IT			

FR<>EN, ES>FR	FR	Indépendant
FR<>EN, ES-NL-IT>FR	FR	Indépendant
FR<>EN, ES>FR	FR	Indépendant
FR<>EN, PT-ES>FR	FR	Indépendant
FR<>EN, DE>FR	FR	Indépendant
FR<>EN, DE-ES>FR	FR	Indépendant
FR<>EN, PT, ES>FR	FR	Indépendant
FR<>EN	FR	Indépendant
FR<>EN	EN	Fonctionnaire (ACP : Groupe des États
		d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique)
FR<>EN, HU>EN	EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN, ES>EN,FR	EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN, DE, ES>EN	EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN, DE>EN	EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN	EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN, NL-PT-	EN	Indépendant
ES>EN		
FR<>EN, ES-DE>EN	EN	Indépendant
FR<>EN, NL-DE-IT>EN	EN	Indépendant
FR<>EN, ES-IT>EN	EN	Indépendant
FR<>EN, DE>EN	EN	Indépendant
FR<>EN	EN	Indépendant
FR<>EN, IT-ES>EN	EN	Indépendant
FR<>EN	FR, EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN	FR, EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
L	1	1

FR<>EN	FR, EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN	FR, EN	Fonctionnaire (OTAN : Organisation du
		Traité de l'Atlantique Nord)
FR<>EN	FR, EN	Indépendant
FR<>EN, DE>FR-EN	FR, EN	Indépendant
FR<>EN, ARABE<	FR,	Indépendant
>FR, ARABE<>EN,	ARABE	
IT>ARABE-FR		
FR<>EN, FR<>ES, ES<	FR, ES	Indépendant
>EN, DE>FR-ES		
FR<>EN, FR<	FR,	Indépendant
>ARABE, EN< >ARABE	ARABE	

Source : <u>www.aiic.net</u>